



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Département des Etudes Economiques et de la Monnaie

Direction de la Recherche et de la Statistique

LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2006



Avril 2008

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Liste des tableaux, des graphiques et des encadrés.....	3
Liste des sigles et abréviations.....	4
Résumé.....	5
INTRODUCTION.....	6
I. APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2006	7
I.1. Environnement international.....	7
I.2. Environnement interne.....	8
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE.....	10
II.1. Compte des transactions courantes.....	10
II.2. Compte de capital et d'opérations financières.....	19
III. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	22
III.1. Evolution globale des échanges intra-UEMOA.....	22
III 2. Evolution des échanges intra-communautaires de biens par pays.....	24
CONCLUSION.....	31
ANNEXES	
Annexe 1 : Tableaux statistiques.....	32
Annexe 2 : Démarrage des activités de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA.....	40
Annexe 3 : Principales composantes de la balance des paiements.....	41

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES ENCADRES

TABLEAUX		Page
Tableau 1	Evolution du compte des transactions courantes entre 2002 et 2006	11
Tableau 2	Evolution du compte de capital et d'opérations financières	19
Tableau 3	Parts des principaux produits du commerce intra-UEMOA en 2006	22
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Croissance des échanges commerciaux dans le monde en 2006	7
Graphique 1b	Part des groupes de produits dans le commerce international	7
Graphique 2a	Evolution des productions des produits exportés	8
Graphique 2b	Evolution des productions des produits miniers	8
Graphique 3	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	10
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	12
Graphique 5	Destination géographique des exportations de l'UEMOA en 2005 et 2006	15
Graphique 6	Evolution des parts des produits importés	16
Graphique 7	Origine géographique des importations de l'UEMOA en 2005 et 2006	17
Graphique 8	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2005 et 2006	25
Graphique 9a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Bénin	25
Graphique 9b	Part des pays dans les importations intra-communautaires du Bénin	25
Graphique 10a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Burkina	25
Graphique 10b	Part des pays dans les importations intra-communautaire du Burkina	25
Graphique 11a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires de la Côte d'Ivoire	24
Graphique 11b	Part des pays dans les importations intra-communautaires de la Côte d'Ivoire	26
Graphique 12a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires de la Guinée-Bissau	27
Graphique 12b	Part des pays dans les importations intra-communautaires de la Guinée-Bissau	27
Graphique 13a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Mali	28
Graphique 13b	Part des pays dans les importations intra-communautaires du Mali	28
Graphique 14a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Niger	28
Graphique 14b	Part des pays dans les importations intra-communautaires du Niger	28
Graphique 15a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Sénégal	29
Graphique 15b	Part des pays dans les importations intra-communautaires du Sénégal	29
Graphique 16a	Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Togo	30
Graphique 16b	Part des pays dans les importations intra-communautaires du Togo	30
ENCADRES		
Encadré 1	L'évolution du secteur pétrolier en Côte d'Ivoire en 2006	14
Encadré 2	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale et son enregistrement dans la balance des paiements	20
Encadré 3	Estimation du commerce non contrôlé dans les pays de l'Union	23

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CAF	Coût, Assurance, Fret
CBP	Comité de Balance des Paiements
CEI	Communauté des Etats Indépendants
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA
DEC	Document Extra Comptable
DTS	Droit de Tirage Spécial
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franco de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
MBDP	Manuel de la Balance des Paiements
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
SCN	Système de Comptabilité Nationale
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

RESUME

Les comptes extérieurs de l'UEMOA ont évolué en 2006 dans un environnement international relativement favorable, marqué par le dynamisme de l'économie et du commerce au niveau mondial, la progression des cours des produits de base et le renforcement de la coopération internationale, en liaison singulièrement avec la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). La persistance des difficultés dans certaines filières d'exportations, notamment agricoles, a toutefois contribué à atténuer les performances extérieures de l'Union.

La balance des paiements régionale en 2006 est ressortie excédentaire de 537,7 milliards contre 98,3 milliards en 2005. Cette progression du solde global résulte d'une nette amélioration du compte des transactions courantes, conjuguée à une consolidation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant s'est, en effet, replié de 1.542,2 milliards en 2005 à 1.132,6 milliards en 2006, représentant, hors transferts officiels, respectivement 7,6% et 5,7% du PIB. Cette amélioration du solde du compte courant est en relation avec le redressement de la balance commerciale et la hausse des transferts nets, sous l'impulsion des envois de fonds des migrants, les services et les revenus nets étant ressortis quasiment stables.

La balance commerciale est passée d'un déficit de 289,0 milliards en 2005 à un excédent de 15,6 milliards, en rapport avec l'accroissement de 11,9% des exportations, celui des importations étant estimé à 6,0%. La progression des exportations de biens a été essentiellement impulsée par l'accroissement des ventes extérieures de produits pétroliers et d'or, du fait de la hausse de la production et des cours internationaux. En revanche, les exportations des produits agricoles ont globalement poursuivi la tendance baissière observée en 2005, en relation avec les difficultés auxquelles sont confrontées certaines filières. Ainsi, la part des produits pétroliers et de l'or dans les exportations totales s'est renforcée d'environ 10 points de pourcentage en un an pour ressortir à 37,6% en 2006, alors que la proportion du duo cacao-coton, les deux principales cultures d'exportation, a enregistré un mouvement inverse s'établissant à 22,3%, après 26,0% en 2005.

Le compte de capital et d'opérations financières a, pour sa part, enregistré un excédent de 1.656,9 milliards contre 1.608,0 milliards en 2005, sous l'effet conjugué de la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) et de la hausse des investissements directs. Hors IADM, l'excédent de ce compte ressortirait à 1.355,0 milliards, en repli par rapport à 2005, du fait du recul des mobilisations de ressources extérieures et de l'accroissement des dépôts à l'étranger. Des accumulations d'arriérés de paiement extérieurs ont été, en outre, relevés en 2006, pour un montant total de 382,9 milliards contre 502,6 milliards en 2005.

Au titre des transactions intra-communautaires, le démarrage des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA a permis d'affiner les estimations de la matrice des échanges de biens entre les pays de l'Union. Les flux commerciaux entre les pays de l'Union ont continué à se consolider, sous l'impulsion de la poursuite de la normalisation des relations commerciales avec la Côte d'Ivoire et de l'augmentation des approvisionnements intra-communautaires en produits pétroliers. Ils ont ainsi enregistré en 2006 un taux de croissance de 8,7%, pour se situer à 1.303,8 milliards, représentant 17,5% des exportations et des importations totales de l'Union. Ces échanges sont dominés par les hydrocarbures qui en représentent 40,0%, le ciment, les produits de l'industrie agroalimentaire, les produits oléagineux, en particulier l'huile de palme et le tabac. Les transactions intra-communautaires relatives aux services, aux revenus et aux transferts courants se sont également accentuées en 2006, alors que les flux financiers intra-régionaux se sont repliés, sous l'effet de la baisse de l'encours des titres de créances négociables sur le marché de titres publics de l'UEMOA.

INTRODUCTION

La disponibilité de statistiques régionales fiables revêt un caractère prioritaire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), pour l'analyse et la mise en œuvre de mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union.

La balance des paiements régionale de l'UEMOA est établie à partir des balances des paiements des Etats membres et soumise au Conseil des Ministres pour information. Sa production vise à prendre en compte la spécificité de l'Union monétaire en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires.

En vue d'améliorer la qualité de la balance des paiements régionale, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a approuvé au cours de sa session de mars 2003, la création d'une Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur le commerce intra-UEMOA. La Cellule a tenu sa première réunion en octobre 2007 à Dakar, aux fins de corriger les asymétries relevées dans les statistiques du commerce extérieur des Etats membres et d'évaluer les échanges transfrontaliers non contrôlés. Les travaux de la Cellule ont permis l'élaboration d'une matrice des échanges intra-communautaires en 2006 prise en compte dans les balances des paiements des Etats et ont, de ce fait, contribué à améliorer de façon significative les statistiques de la balance régionale.

Le présent rapport de la balance des paiements régionale analyse l'évolution des paiements extérieurs en 2006. Il est articulé autour des trois parties ci-après :

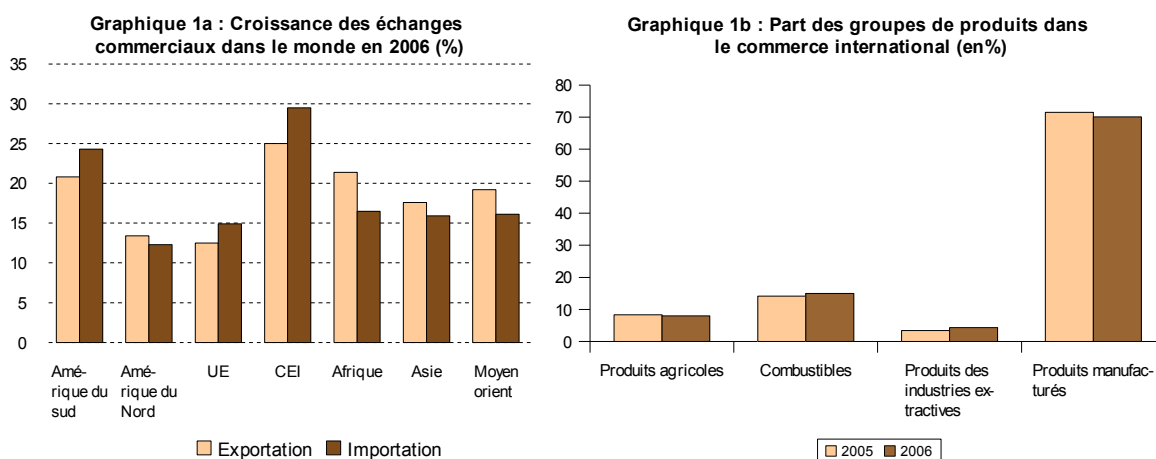
- l'environnement économique externe et interne des Etats de l'Union en 2006 ;
- l'évolution de la balance des paiements régionale ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA.

I. APERÇU DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2006

I.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

L'environnement international a été marqué en 2006 par l'accélération du rythme de croissance de l'économie mondiale qui a atteint 5,4% contre 4,9% un an plus tôt. Cette performance est impulsée par la vigueur de la demande intérieure dans les principaux pays industrialisés et par le dynamisme des économies émergentes d'Asie, en particulier celles de la Chine et de l'Inde. La progression de l'activité économique dans les pays émergents est en rapport avec le dynamisme du commerce mondial et l'afflux massif des investissements étrangers.

En effet, le commerce international a poursuivi sa tendance haussière observée depuis 2001, la croissance des quantités exportées de marchandises se situant à 8,0% contre 6,5% en 2005. En valeur, les exportations se sont accrues de 15,5% contre 13,8% en 2005. Cette évolution des échanges mondiaux a été favorable aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord, du Moyen-Orient dont l'accroissement des exportations a été plus important que celui des importations¹.



Source : Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

Les échanges mondiaux sont dominés par les produits manufacturés avec toutefois une progression de la part des produits de base, en liaison avec la bonne orientation de leurs cours. En particulier, le cours moyen du baril de pétrole sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX) a augmenté de 17,6%, pour se fixer à 67,4 dollars en moyenne sur l'année 2006, en relation avec la vigueur de la demande mondiale et les troubles socio-politiques, notamment dans le Golfe persique et au Nigeria. Le cours moyen de l'once d'or s'est accru de 35,9%, pour ressortir à 609,9 dollars en 2006, du fait de la relative faiblesse du dollar qui a contribué à renforcer le rôle de valeur refuge de l'or. L'uranium a tiré profit du regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire dans les pays industrialisés et l'épuisement des stocks, pour afficher un prix moyen de 49,3 dollars la livre, soit une hausse de 73,0% par rapport à 2005.

Pour leur part, les cours internationaux des produits agricoles exportés par les pays de l'Union ont enregistré une évolution contrastée. En effet, les cours du café se sont redressés de 34,1%, à la faveur du recul de l'offre induit par la sécheresse observée au Vietnam. Le prix moyen de la livre de cacao s'est inscrit en légère hausse de 2,0% et celui du coton s'est raffermi de 3,8%, sous l'effet du recul de 6,0% de la production mondiale. En revanche, les cours de certains oléagineux, notamment ceux de l'huile d'arachide et de palmiste se sont

¹ Organisation Mondiale du Commerce : Statistiques du commerce international 2007

repliés, sous l'effet de l'abondance de l'offre de soja, dont le marché sert de référence aux cotations. Les prix de la noix de cajou ont également enregistré une baisse.

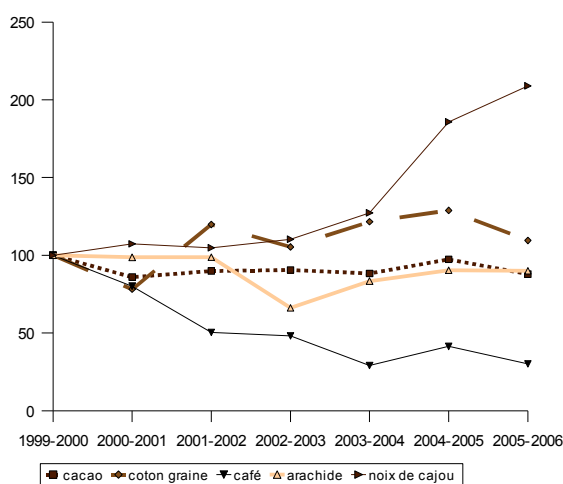
Sur les marchés des changes, l'euro, et donc le franc CFA (FCFA), s'est apprécié en 2006, en moyenne de 0,9% par rapport au dollar américain. Au plan régional, l'évolution des cours moyens des principales monnaies de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par rapport au FCFA a été contrastée. En effet, le franc guinéen et le cedi ghanéen se sont repliés respectivement de 40,0% et 2,8% en 2006, tandis que le naira nigerian et le dalasi gambien se sont appréciés de 1,8% et 4,3% sur la même période.

Au plan de la coopération internationale, l'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM). Cette initiative proposée par le groupe des huit pays les plus industrialisés (G8) vise l'annulation par le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) de leurs créances vis-à-vis des pays à faible revenu. Cinq pays de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal, ont pu bénéficier de cette initiative en 2006. Le montant global des allègements obtenus par ces Etats s'est élevé à 4.205,1 milliards de FCFA, dont 301,9 milliards au titre du FMI, 2.917,3 milliards au titre de la Banque Mondiale et 982,2 milliards au titre de la BAD.

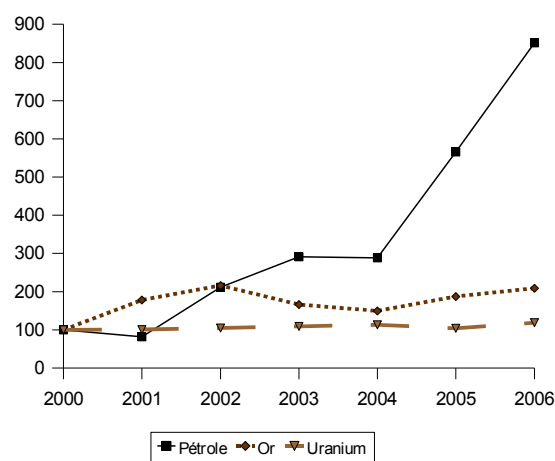
I.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

L'activité économique dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en 2006 s'est ressentie des effets de la persistance des difficultés éprouvées par certaines filières agricoles d'exportation, de la flambée des cours du pétrole et de l'environnement sociopolitique peu favorable dans certains pays. L'incidence de ces facteurs défavorables a été atténuée par la bonne orientation de la production vivrière au cours de la campagne 2006/2007 résultant d'une pluviométrie globalement satisfaisante, la vigueur du sous-secteur des bâtiments et travaux publics, en rapport avec l'exécution de nombreux projets d'infrastructures, ainsi que par le dynamisme des industries extractives. Au total, le produit intérieur brut de l'Union a progressé, en termes réels, de 3,0% en 2006 contre 4,1% un an auparavant.

Graphique 2a : Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés par les pays de l'Union (en indice base 100 = 1999-2000)



Graphique 2b : Evolution des productions des produits miniers (en indice base 100 = 2000)



Source : BCEAO

L'inflation, mesurée par la variation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), a enregistré une décélération, en liaison principalement avec la décade des prix des produits alimentaires, consécutive à l'augmentation de la production vivrière et l'approvisionnement

suffisant des marchés en céréales. Le niveau moyen des prix à la consommation dans l'UEMOA a progressé de 2,3% en 2006 contre 4,3% en 2005. En rapport avec cette décélération des prix, le différentiel d'inflation par rapport à ses principaux partenaires est demeuré favorable à l'Union, préservant la compétitivité des ses économies. Ce différentiel s'est établi à 6,7 points vis-à-vis des pays environnants et à 3,1 points à l'égard des pays africains de la Zone franc. En revanche, l'écart des prix est défavorable à l'UEMOA, de 0,1 point par rapport aux pays industrialisés et à l'égard de la Zone euro.

Au plan des finances publiques, l'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2006 par un déficit global, hors dons, ressorti à 5,0% du PIB contre 5,3% en 2005. L'encours de la dette extérieure a, par ailleurs, enregistré un net repli, passant de 52,1% du PIB en 2005 à 34,0% en 2006, en relation avec la mise en œuvre de l'IADM. En revanche, les pays de l'Union qui n'ont pas bénéficié d'allègement de dette dans ce cadre, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo, continuent d'éprouver des difficultés financières qui se sont traduites par une accumulation d'arriérés de paiement extérieurs.

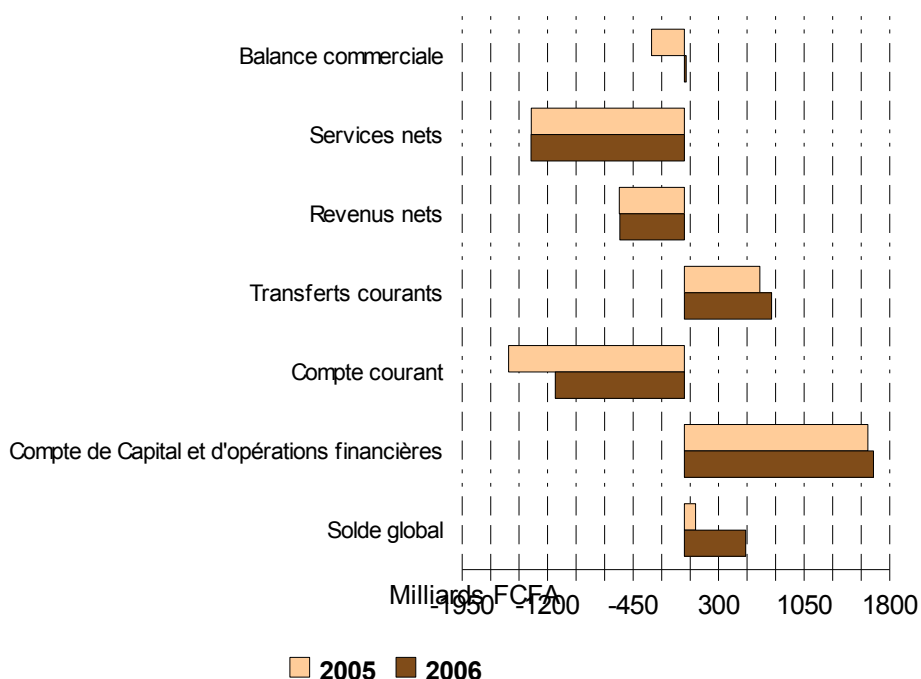
Au total, l'évolution des paiements extérieurs des pays de l'UEMOA, analysée ci-après, s'est inscrite dans un contexte marqué par un environnement international relativement favorable, en relation avec le dynamisme de l'économie et du commerce au niveau mondial, la progression des cours des produits de base et le renforcement de la coopération internationale. Les difficultés persistantes dans certaines filières agricoles et la flambée des cours de pétrole ont toutefois atténué les performances de l'Union.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE

La balance des paiements régionale en 2006 est ressortie excédentaire de 537,7 milliards² contre 98,3 milliards en 2005. Cette progression du solde global résulte d'une nette amélioration du compte des transactions courantes, conjuguée à une consolidation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant est, en effet, passé de 1.542,2 milliards en 2005 à 1.132,6 milliards, en relation avec le redressement de la balance commerciale et la hausse des transferts courants nets. Pour sa part, l'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est situé à 1.656,9 milliards contre 1.608,0 milliards en 2005, du fait de l'incidence des allègements de dette obtenus et de la progression des investissements directs étrangers, atténuée par le repli des tirages publics sur les prêts extérieurs.

En rapport avec cette évolution du solde global de la balance des paiements, les réserves de change de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ont été évaluées à 4.028,2 milliards, représentant 5,7 mois d'importations de biens et services, contre 5,6 mois en 2005.

Graphique 3 : Soldes caractéristiques de la balance des paiements



Source : BCEAO

II.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

En 2006, le déficit des transactions courantes a enregistré un net repli pour se situer à 1.132,6 milliards en 2006, après un niveau record de 1.542,2 milliards un an auparavant. Hors dons, il s'est établi à 5,7% du PIB en 2006 contre 7,6% en 2005, mais demeure encore au-dessus de la norme communautaire fixée à 5,0%.

² Les montants sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire

Tableau 1 : Evolution du compte des transactions courantes entre 2002 et 2006 (en milliards FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006
Biens	943,9	441,1	222,3	-289,0	15,6
Services nets	-1 067,8	-1 135,9	-1 205,2	-1 343,9	-1 346,0
Revenus nets	-774,9	-629,4	-641,3	-570,7	-567,4
Transferts courants nets	455,7	446,7	521,0	661,4	765,3
Solde des transactions courantes	-443,1	-877,5	-1 103,2	-1 542,2	-1 132,6
Solde des transactions hors dons/PIB (en %)	-3,4	-5,5	-6,2	-7,6	-5,7

Source : BCEAO

L'amélioration du solde courant résulte de l'évolution favorable de la balance commerciale et des transferts nets, tandis que les services et les revenus nets sont demeurés quasiment stables.

2.1.1 - Evolution de la balance commerciale

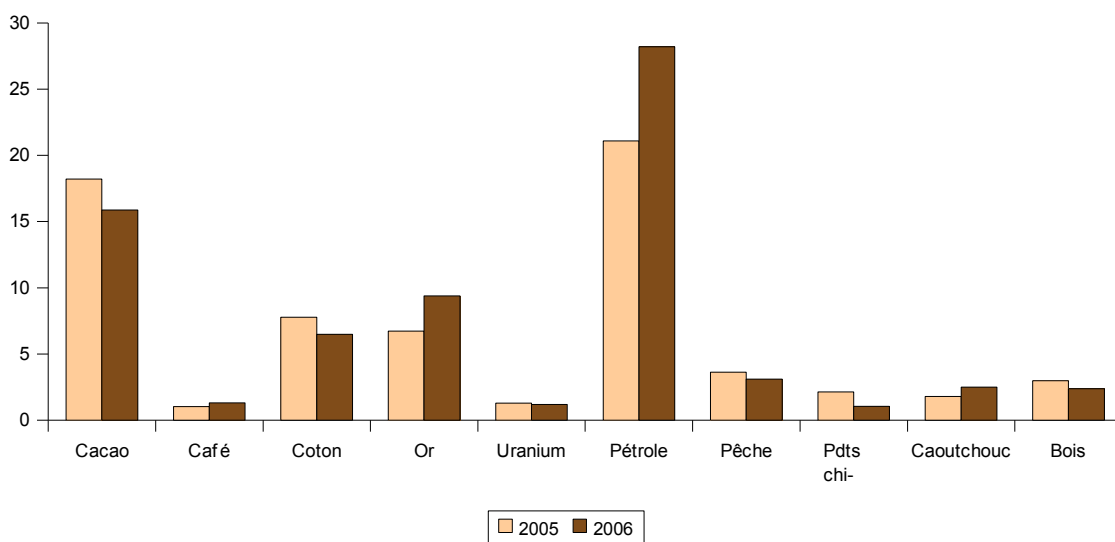
Après avoir enregistré en 2005 un déficit pour la première fois depuis le changement de parité du FCFA intervenu en 1994, le solde des échanges de biens a retrouvé un léger excédent en 2006. Il s'est, en effet, établi à 15,6 milliards contre -289,0 milliards en 2005, résultant d'un accroissement des exportations de biens deux fois plus important que celui des importations. Les exportations se sont accrues de 11,9% pour ressortir à 6.164,2 milliards, tandis que les importations de biens ont été évaluées à 6.148,6 milliards, en progression de 6,0% par rapport à 2005. Le degré d'ouverture de l'Union prise globalement s'est renforcé de 0,8 point de pourcentage en se situant à 47,3%. Il demeure toutefois en retrait par rapport aux niveaux affichés en Afrique ou en Asie. Le taux d'ouverture est, en effet, estimé à 62,0%, en moyenne, en Afrique et à 65,0% dans les pays en développement d'Asie³.

2.1.1.1- Exportations de biens : soutenues par les produits miniers dans un contexte de relative atonie des filières agricoles d'exportation

En 2006, la progression des exportations de biens a été essentiellement impulsée par l'accroissement des ventes extérieures de produits pétroliers et d'or, en relation avec la hausse de la production et des cours internationaux. En revanche, les exportations des produits agricoles ont globalement poursuivi la tendance baissière observée en 2005, du fait des difficultés auxquelles sont confrontées certaines filières. Ainsi, la part des produits pétroliers et de l'or s'est renforcée d'environ 10 points de pourcentage pour ressortir à 37,6 %, alors que la proportion du duo cacao-coton, les deux principales cultures d'exportation, a enregistré un mouvement inverse s'établissant à 22,3%, après 26,0% en 2005 (cf. tableau A3 en annexe).

Sources : BCEAO, INS

3 Chiffres calculés à partir des données du rapport sur les perspectives économiques mondiales du FMI – avril 2007.

Graphique 4 : Evolution de la part des principaux produits exportés (en %)

Les recettes tirées de la vente des produits pétroliers ont été estimées à 1.902,7 milliards en 2006, soit une progression annuelle de 49,6%, après celle de 64,2% en 2005. Les produits pétroliers ont ainsi consolidé leur position de premier poste d'exportation de l'UEMOA acquise en 2005. Cette évolution est attribuable singulièrement à la progression de 50,5% de la production de pétrole brut en Côte d'Ivoire, dans un contexte d'accroissement du prix international du baril de pétrole.

Les exportations d'or ont profité de l'embellie des cours de l'once et de la hausse de la production induite par la mise en exploitation de la mine de Loulo et celle de Tabakoto au Mali. Les quantités exportées sont estimées à 66,0 tonnes en 2006, après 60,0 tonnes en 2005. Quant aux prix moyens à l'exportation, ils se sont accrus, en rythme annuel, de 42,0% dans le sillage des cours internationaux, pour s'établir à 9.501,4 FCFA le kilogramme en 2006. L'or occupe la troisième place dans les exportations de l'Union, avec une part estimée à 9,4% en 2006 contre 6,7% en 2005.

Le rythme de croissance annuelle des exportations d'uranium s'est, pour sa part, ralenti en se situant à 1,4% en 2006, après 12,0% en 2005, du fait de la baisse des quantités exportées, en rapport notamment avec la fin de vie de certaines mines au Niger. La bonne orientation des prix à l'exportation en liaison notamment avec le regain d'intérêt pour l'énergie nucléaire dans les pays industrialisés a permis de réaliser 79,6 milliards de recettes d'exportation en 2006 contre 78,5 milliards un an plus tôt.

Les difficultés des filières agricoles d'exportation ont persisté en 2006, nonobstant l'évolution relativement favorable des cours internationaux des produits agricoles. Evaluées à 1.071 milliards contre 1.098 milliards en 2005, les exportations de cacao ont représenté 15,9% des ventes extérieures totales de l'Union contre 18,2% un an auparavant, en liaison avec le repli de 7,4% des tonnages acheminés à l'étranger.

Les recettes générées par les exportations des produits du coton ont baissé de 6,8%, pour se situer à 437,1 milliards en 2006, soit le niveau le plus bas atteint depuis 2001. Cette évolution est imputable à la chute de 14,1% des quantités exportées, du fait des difficultés d'ordre organisationnel que rencontre la filière et du désintérêt des producteurs pour la culture. Avec une part dans les exportations qui passe de 7,8% en 2005 à 6,5% en 2006, le coton recule de la troisième à la quatrième place des biens exportés au profit de l'or.

Le repli de 3,1% des exportations des autres produits porte l'empreinte de la baisse des ventes extérieures des produits de la pêche, des produits chimiques et de la noix de cajou. Le

secteur de la pêche est confronté à la rareté de la ressource, notamment au Sénégal, premier exportateur de produits halieutiques de la région et aux conséquences de la hausse des cours du pétrole qui ont entraîné la fermeture de plusieurs entreprises du secteur. L'évolution du secteur des produits chimiques s'est ressentie des difficultés rencontrées par la principale entreprise de cette branche d'activité au Sénégal qui ont conduit au quasi-arrêt de ses activités. Le recul des ventes de la noix de cajou reflète pour sa part, les difficultés relevées dans la commercialisation de ce produit en Guinée-Bissau et qui se sont traduites par une baisse de moitié des quantités exportées par ce pays. L'incidence de ces évolutions défavorables a été toutefois atténuée par les hausses respectives de 55,5% et 42,7% des exportations de caoutchouc et de café, à la faveur de la nette progression des cours internationaux, et par une diversification accrue des produits vendus à l'extérieur. Les nouveaux produits exportés concernent notamment ceux issus du maraîchage et de l'arboriculture fruitière.

Encadré 1 : L'évolution du secteur pétrolier en Côte d'Ivoire en 2006

Initialement fondée sur le raffinage de pétrole brut importé par la Société Ivoirienne de Raffinerie (SIR), la politique pétrolière en Côte d'Ivoire s'est avérée plus volontariste au lendemain de la dévaluation du franc CFA, à travers notamment l'attribution de permis de recherche et l'exploitation de champs pétrolifères, en vue de faire du secteur pétrolier le second pilier de l'économie ivoirienne après le duo café-cacao. A ce titre, plus d'une quarantaine de permis de recherche ont été attribués à divers opérateurs essentiellement nord-américains entre 1993 et 1996, et sept nouveaux champs pétrolifères ont été découverts. Le secteur pétrolier en Côte d'Ivoire a ainsi enregistré en 2006 des performances record confirmant la tendance haussière des recettes pétrolières constatée depuis 2001, à la faveur de la progression des cours internationaux du baril de pétrole brut. Cette politique d'ouverture ne concerne toutefois pas les produits finis (butane, essence, super, gasoil, fuel-oil et bitume), dont la production et l'exportation relèvent exclusivement de la SIR.

La production de pétrole brut s'est inscrite en hausse constante depuis 2001, passant ainsi de 2,1 millions de barils en 2001 à 14,6 millions de barils en 2005, puis à 22 millions de barils en 2006. La progression de plus de 50% de la production en 2006 fait suite à l'entrée en phase d'exploitation du champ BAOBAB au cours du deuxième semestre 2005. Le poids de l'extraction minière dans le PIB est passé de 0,4% en 2001 à 3,8% en 2006. Par ailleurs, du fait de la bonne qualité⁴ du pétrole brut ivoirien, cette production est essentiellement destinée à l'exportation. Ainsi, les quantités exportées de pétrole brut sont ressorties en 2006 à 3.080.000 tonnes contre 291.207 tonnes en 2001, valorisées respectivement à 684,5 milliards et 40 milliards de francs CFA. Outre les clients traditionnels, à savoir les pays européens et les Etats-Unis, qui ont respectivement reçu 70,9% et 16,7% des exportations de pétrole brut, de nouveaux clients comme le Canada, la Chine et le Cameroun, sont apparus.

Les exportations en valeur de produits finis pétroliers ont plus que doublé sur la période 2001-2005 pour se porter à 797 milliards en 2005, puis à 884,9 milliards en 2006. L'évolution des exportations n'a pas été linéaire sur la période. Les quantités exportées de produits finis ont accusé une baisse, en moyenne annuelle, de 19,0% entre 2001 et 2003, en relation avec la situation socio-politique du pays qui a induit, par ailleurs, le recul des ventes à destination des pays voisins. Elles se sont redressées en moyenne de 5,0% par an entre 2003 et 2006, en raison de la hausse de la demande en provenance du Nigeria et des Etats-Unis, mais également de la nette progression des exportations à destination des autres pays de l'UEMOA.

Au total, les transferts nets de ressources liés aux échanges de produits pétroliers bruts et finis se sont inscrits sur une tendance croissante, passant d'un solde déficitaire de 94,7 milliards en 2001 à un excédent de 192,6 milliards en 2005, puis à un montant record de 603,0 milliards de francs CFA en 2006.

Les perspectives pour le secteur pétrolier se présentent sous de bons auspices, en dépit de quelques difficultés apparues en 2007, du fait de l'ensablement de certains puits. En effet, le bassin sédimentaire a été réorganisé, notamment par le découpage en plusieurs blocs d'exploration (nouveaux blocs pétroliers au-delà de 3.000 m de profondeur) qui ont déjà suscité l'intérêt des investisseurs. Les anticipations relatives au maintien des cours du pétrole à un niveau élevé renforcent, par ailleurs, l'attractivité de l'exploration pétrolière en Côte d'Ivoire.

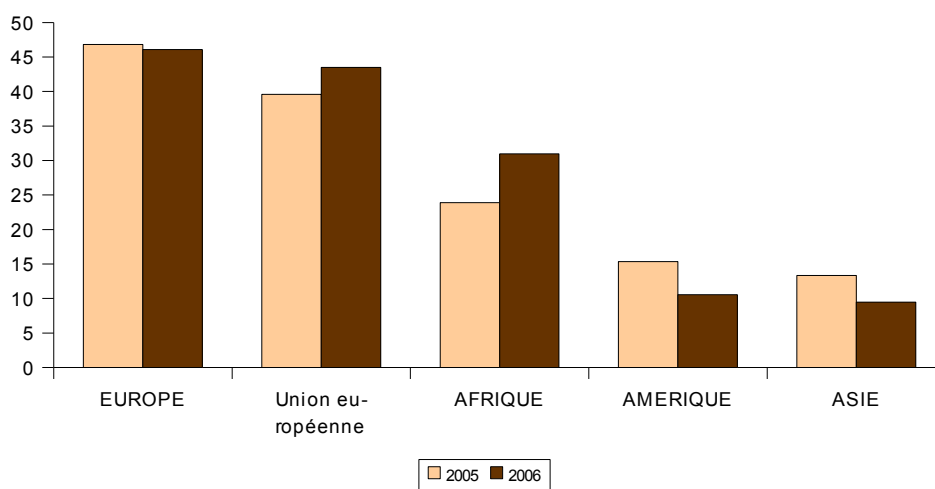
2.1.1.2- Principaux clients de l'Union : progression du continent africain, en liaison avec les ventes d'or et recul des exportations vers l'Asie, affectées par les difficultés de certaines filières d'exportations

L'Europe demeure le premier client de l'Union, étant destinataire de 46,1% de ses ventes extérieures. En particulier, la part de l'Union européenne est passée de 39,6% à 43,5 %, du fait de la nette progression des expéditions de pétrole brut ivoirien dans cette zone. L'Europe

4 Le pétrole brut ivoirien possède une densité proche de celle du Brent, lui conférant ainsi une valeur importante sur le marché international.

est suivie par l'Afrique, dont la part dans les exportations de l'Union s'est établie à 31,0%, en hausse de 7,1 points de pourcentage par rapport à 2005. Cette évolution est essentiellement liée à la réorientation des exportations d'or du Mali vers l'Afrique du Sud, passées de 199,4 milliards en 2005 à 562,8 milliards en 2006. En revanche, les exportations vers les continents américain et asiatique, qui avaient connu un certain dynamisme au cours de ces dernières années, se sont inscrites en baisse pour représenter 10,6% et 9,5% des exportations totales contre respectivement 15,3% et 13,4% en 2005. Le recul des exportations vers l'Amérique est en rapport avec la baisse des quantités de pétrole brut acheminées aux Etats-Unis par la Côte d'Ivoire, alors que les ventes vers l'Asie se sont ressenties des difficultés de la filière coton, de l'industrie chimique au Sénégal et de la branche de la noix de cajou en Guinée-Bissau. L'Asie constitue, en effet, le principal débouché pour ces filières.

Graphique 5 : Destination géographique des exportations de l'UEMOA en 2005 et 2006 (en %)

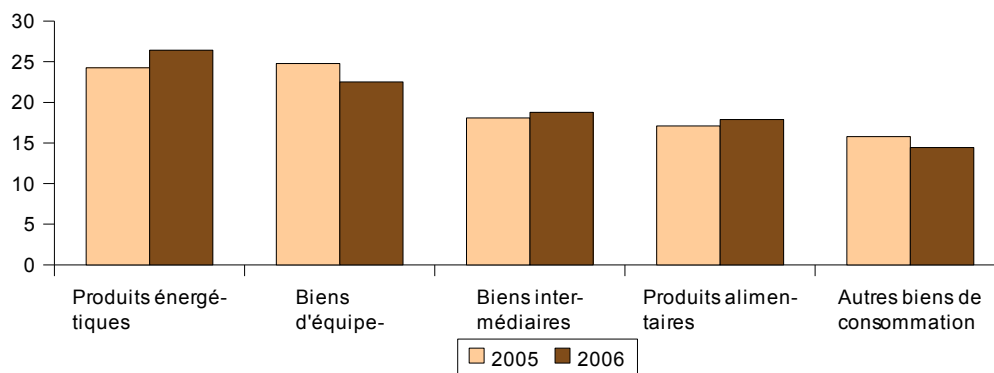


Sources : BCEAO, INS

2.1.1.3- Importations de biens : soutenues par l'alourdissement de la facture pétrolière, toutefois de moindre ampleur que les deux dernières années

Les importations ont enregistré en 2006, une progression annuelle de 6,0%, contre respectivement 18,9% et 11,1% en 2005 et 2004, pour ressortir, en valeur FOB, à 6.148,6 milliards. A l'instar des années précédentes, l'alourdissement de la facture pétrolière a été principalement à l'origine de cette croissance avec une contribution estimée à 3,8 points de pourcentage.

Graphique 6 : Evolution des parts des produits importés (en %)



Sources : BCEAO, INS

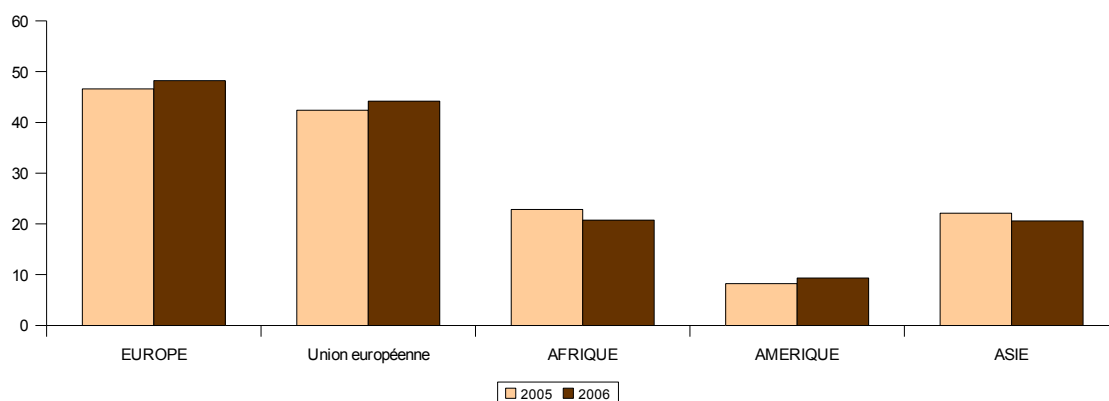
Les importations de produits énergétiques se sont, en effet, accrues de 15,5%, en s'établissant à 2.140,7 milliards, en rapport avec l'augmentation de 17,6% des cours moyens du pétrole brut exprimés en dollars des Etats-Unis. L'accroissement de la facture énergétique a été cependant de moitié inférieur aux progressions enregistrées au cours des deux dernières années, du fait du léger repli des quantités acquises. Les achats de produits énergétiques ont constitué le premier poste des importations avec une part estimée à 26,4% en 2006 contre 24,2% en 2005.

Les importations ont été également soutenues par les hausses des achats de produits alimentaires et des biens intermédiaires, constitués notamment de matériaux de construction, d'ouvrages métalliques et de produits chimiques. En revanche, les biens d'équipement, deuxième poste des importations, ont enregistré un repli de leurs achats en rapport avec la baisse de ceux des véhicules, notamment en Côte d'Ivoire.

2.1.1.4- Principaux fournisseurs de l'Union : relative stabilité par rapport à 2005, avec toutefois un repli de la part de l'Afrique

L'Europe demeure la principale source d'approvisionnement de l'Union, avec 48,2% des importations contre 46,6% en 2005. La part de la France, premier fournisseur de l'Union, s'est établie à 24,4%, après 24,8% un an auparavant. Le continent africain vient en deuxième position fournissant 20,8% des importations de l'UEMOA. Cette proportion est cependant en repli de 2,0 points de pourcentage, du fait de la baisse d'environ 70% des ventes de pétrole brut du Nigeria au Sénégal, en rapport avec l'arrêt momentané des opérations de raffinage de la Société Africaine de Raffinage (SAR). Les importations en provenance de l'Asie, en recul par rapport à 2005, sont dominées par la Chine, dont la part est passée de 4,9% en 2005 à 6,4% en 2006. Les produits chinois acheminés dans l'Union concernent notamment le riz, les biens électroniques et les produits textiles.

Graphique 7 : Origine géographique des importations de l'UEMOA en 2005 et 2006 (en %)



Sources : BCEAO, INS

2.1.2 - Balance des Services : Hausse des importations de services de transport et de voyages compensée par la progression des ventes de services de télécommunications et aux Administrations publiques

Le déficit des services est ressorti relativement stable, passant de 1.343,9 milliards en 2005 à 1.346,0 milliards en 2006. Cette situation découle d'une dégradation du solde des transports et des voyages, partiellement compensée par l'accroissement de l'excédent des services de communication et de ceux aux Administrations publiques.

Le déficit des transports est ressorti à 1.195,9 milliards, soit une hausse de 1,0% imputable essentiellement à l'accroissement du fret et des services d'assurances payés sur les importations.

Le poste « Voyage » qui retrace notamment les recettes et les dépenses touristiques est ressorti déficitaire à 21,9 milliards contre 19,4 milliards en 2005, en liaison avec la hausse des sorties, au titre des voyages personnels partiellement compensée par l'augmentation des entrées dans les pays de l'Union de non-résidents, principalement pour des raisons professionnelles. L'accentuation du déficit des services est également en rapport avec la baisse des services de Bâtiments et Travaux Publics fournis par des entreprises sénégalaises.

L'incidence des ces facteurs a été atténuée par la poursuite de la progression de l'excédent des services de télécommunications, du fait essentiellement du dynamisme de la téléphonie mobile. Il s'est établi à 90,1 milliards contre 58,3 milliards en 2005. Les autres services fournis ou reçus par les Administrations publiques ont également enregistré un accroissement de leur excédent estimé à 50,5 milliards en 2006 contre 38,9 milliards en 2005. Ces services regroupent notamment ceux fournis aux Ambassades et aux autres Organismes internationaux.

2.1.3 - Revenus nets : Baisse des paiements d'intérêt sur la dette partiellement compensée par l'accroissement des bénéfices et dividendes versés aux non-résidents

Le solde déficitaire des revenus a enregistré une légère atténuation, s'établissant à 567,4 milliards contre 570,7 milliards en 2005. Cette évolution est en rapport avec la hausse des entrées au titre de la rémunération des salariés et la baisse des paiements des intérêts sur la dette publique.

Les revenus nets du travail, qui englobent notamment les salaires versés aux résidents par des unités extra-territoriales sont ressortis avec un excédent de 119,3 milliards contre 92,2 milliards en 2005, reflétant l'évolution favorable de ce poste dans tous les pays de l'Union.

Au titre des revenus des investissements, il a été relevé un important recul des intérêts payés sur la dette publique extérieure. Ceux-ci sont en effet ressortis à 179,7 milliards en 2006, soit un repli de 25,5% par rapport à 2005, du fait des importants allègements de dette, dont ont bénéficié certains pays de l'Union au cours des dernières années, notamment dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Le ratio des paiements de la dette extérieure sur les sorties nettes au titre des revenus des investissements a poursuivi sa tendance baissière, en ressortant à 31,7% contre 42,3% en 2005.

En revanche, les sorties au titre des revenus des investissements directs et de portefeuille ont augmenté de 19,7%, en liaison notamment avec la hausse des bénéfices et dividendes versés aux investisseurs non-résidents intervenant dans le secteur minier et celui des télécommunications.

2.1.4 - Transferts courants

L'excédent des transferts courants s'est accru en 2006, pour s'établir à 765,3 milliards contre 661,4 milliards en 2005. Cette progression est essentiellement impulsée par celle des transferts privés et singulièrement des envois de fonds des migrants. Ceux-ci ont augmenté de 8,8%, pour se situer à 613,3 milliards, reflétant, d'une part, la tendance haussière de ces flux et, d'autre part, un meilleur suivi à travers les données communiquées par les organismes de transferts rapides de fonds. Les principaux bénéficiaires des envois de fonds de migrants provenant de l'extérieur de l'Union sont le Sénégal, le Togo et le Mali avec des parts respectives de 70,3%, 13,7% et 11,0%. La Côte d'Ivoire a enregistré en revanche des sorties nettes au titre de cette rubrique.

L'excédent des transferts publics s'est également inscrit en hausse de 16,8 milliards pour s'établir à 319,0 milliards contre 302,2 milliards en 2005, en relation avec l'accroissement des aides budgétaires reçues au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo.

II.2 - COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières, présenté selon l'optique de la BCEAO⁵, s'est renforcé en 2006, pour se situer à 1.656,9 milliards contre 1.608,0 milliards en 2005. Cette progression porte l'empreinte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IADM et de la hausse des investissements directs étrangers, atténuée par le repli des investissements de portefeuille et l'accroissement des sorties nettes de capitaux privés.

Tableau 2 : Evolution du compte de capital et d'opérations financières entre 2002 et 2006 (en milliards FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006
Compte de capital	450,8	426,4	835,3	596,3	4 818,5
Dont remise de dette	97,4	103,5	407,4	120,0	4 265,7
Opérations financières	656,9	615,8	383,2	1 011,7	-3 161,7
Investissements directs	348,8	348,4	332,9	379,4	410,1
Investissements de portefeuille	37,4	60,1	-15,5	-3,2	-5,7
Autres investissements	270,7	207,4	65,8	635,5	-3 566,0
Dont amortissement de la dette	-1 231,7	-686,2	-894,6	-500,0	-3 452,7
Compte de capital et d'opérations financières	1 107,7	1 042,2	1 218,5	1 608,0	1 656,9

Source : BCEAO

2.2.1 - Compte de capital

Ce compte retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terre, ressources du sous-sol, brevets, droits d'auteurs, marques commerciales, etc).

Il est ressorti excédentaire à un niveau exceptionnel de 4.818,5 milliards contre 596,3 milliards en 2005, du fait des annulations de dette obtenues dans le cadre de la mise en œuvre de l'IADM. Cinq pays de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal ont bénéficié de cette initiative pour un montant global de 4.201,5 milliards.

Hors IADM, l'excédent du compte de capital s'établirait à 617,0 milliards, soit un accroissement de 21 milliards par rapport à 2005, attribuable à la cession de permis miniers au Niger pour une valeur de 30,4 milliards. La progression des transferts de capitaux nets a été toutefois ralentie par le repli de 3,0% des dons-projets estimés à 411,3 milliards en 2006. Le recul des dons-projets a concerné le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

5 La présentation selon l'optique de la BCEAO déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques qui sont inclus dans les Avoirs Extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

Encadré 2 : Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale et son enregistrement dans la balance des paiements.

En juin 2005, le G8, Groupe des huit pays les plus industrialisés, a proposé l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) visant l'annulation par trois institutions multilatérales, à savoir le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), de leurs créances sur les pays à faible revenu ayant atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE). Cinq pays de l'Union, à savoir le Bénin, le Burkina, le Mali, le Niger et le Sénégal, ont pu bénéficier de cette initiative en 2006.

Le FMI a procédé, à compter du 6 janvier 2006, à l'annulation de la totalité de l'encours des dettes contractées à son égard avant le 31 décembre 2004. Le montant total de la remise s'élève à 301,9 milliards de FCFA pour les cinq pays de l'Union précités, réparti à hauteur de 31,3 milliards pour le Bénin, 54,1 milliards pour le Burkina Faso, 64,7 milliards pour le Mali, 65,9 milliards pour le Niger et 85,9 milliards pour le Sénégal.

Le montant total de l'annulation que la Banque Mondiale a consenti aux cinq pays de l'Union est estimé à 2.917,3 milliards. Ce montant se répartit à hauteur de 354,9 milliards pour le Bénin, 425,6 milliards pour le Burkina, 706,0 milliards pour le Mali, 575,9 milliards pour le Niger et 854,9 milliards pour le Sénégal.

Au titre du Groupe de la Banque Africaine de Développement, les allègements de dette obtenus par les pays de l'UEMOA se situent à 982,2 milliards répartis comme suit : 164,0 milliards pour le Bénin, 189,2 milliards pour le Burkina, 314,5 milliards pour le Mali, 142,5 milliards pour le Niger et 172,0 milliards pour le Sénégal.

En matière de comptabilisation en balance des paiements, l'annulation de la dette est enregistrée en une seule fois au titre de l'année 2006. La transaction est traitée comme un remboursement de prêt, se traduisant par une baisse des engagements extérieurs du pays bénéficiaire (débit). L'équilibre de la balance des paiements de l'année 2006 est assurée par une écriture de contrepartie au poste remises de dette du compte de capital (crédit), à concurrence du montant de l'annulation.

Dans la présentation analytique de la BCEAO, la baisse des engagements vis-à-vis du FMI est enregistrée au bas de la balance des paiements, compte tenu du fait qu'ils sont considérés comme des engagements de la Banque Centrale. A cet égard, seule l'annulation du FMI aura un impact sur le solde de la balance des paiements.

Au niveau de la position extérieure globale, qui retrace l'état du stock des avoirs et des engagements monétaires et financiers d'une économie vis-à-vis du reste du monde à une date donnée, l'encours de la dette publique devra baisser de la valeur de la totalité de la remise, dans sa composante « engagements des Administrations publiques ». L'annulation de la dette a eu ainsi comme conséquence l'amélioration de la position extérieure globale des économies de l'Union.

2.2.2 - Compte d'opérations financières

Reflétant la baisse des engagements des Administrations publiques, contrepartie des annulations de dette au titre de l'IADM, le compte d'opérations financières structurellement excédentaire, a enregistré un déficit de 3.161,7 milliards. Sans l'impact de l'IADM, ce compte qui inclut les investissements directs, les investissements de portefeuille et les autres investissements, est ressorti excédentaire de 738,0 milliards contre 1.011,7 milliards en 2005.

Les **investissements directs** sont constitués des nouveaux investissements en capital, des bénéfices réinvestis et des dettes et créances entre entreprises apparentées. En 2006, ils se sont accrus de 8,1%, pour s'établir à 410,1 milliards. Cette progression est impulsée par les investissements dans les secteurs du pétrole en Côte d'Ivoire, de l'or au Mali, de l'uranium au Niger, bancaire au Sénégal et au Togo, ainsi que des télécommunications en Côte d'Ivoire et

au Niger. Elle résulte également des travaux entrepris au Sénégal dans le cadre de la préparation de la tenue à Dakar du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Cependant, les pertes enregistrées par certaines grandes entreprises notamment au Mali et au Burkina ont ralenti le rythme de croissance des investissements directs en 2006.

Les **investissements de portefeuille** ont enregistré un déficit de 5,7 milliards en 2006 contre 3,2 milliards en 2005, en liaison notamment avec le repli des obligations et autres titres d'emprunts détenus par les non-résidents sur les économies de l'Union.

Les **autres investissements** portent sur les crédits commerciaux, la monnaie fiduciaire et les dépôts, les prêts et particulièrement les transactions liées à l'endettement public (tirages, amortissements, accumulations d'arriérés de paiements, rééchelonnements). Ils sont ressortis exceptionnellement déficitaires de 3.566,0 milliards, du fait de la comptabilisation dans les amortissements de dette de la totalité des annulations de dette de la Banque mondiale et de la BAD au titre de l'IADM.

Hors IADM, le solde des autres investissements enregistrerait un excédent de 333,6 milliards contre 635,5 milliards. Cette évolution résulte d'une baisse des flux nets tant en faveur des administrations publiques que du secteur privé. Les flux nets, hors IADM, en direction des administrations sont ressortis à 455,9 milliards contre 540,0 milliards, en relation avec le recul de tirages sur prêts extérieurs. Les arriérés de paiement extérieurs relevés dans certains Etats de l'Union au cours des dernières années ont persisté en 2006, s'établissant à 382,9 milliards contre 502,6 milliards en 2005.

Les flux de capitaux privés ont, pour leur part, enregistré un déficit de 105,4 milliards contre un excédent de 95,7 milliards en 2005, du fait de l'accroissement des dépôts à l'extérieur des sociétés minières, notamment en Côte d'Ivoire et au Mali, conjugué au recul des prêts nets.

Au total, le solde global de la balance des paiements de l'Union s'est établi à un excédent de 537,7 milliards contre 98,3 milliards en 2005. En contrepartie de ce solde, les avoirs extérieurs de la Banque Centrale se sont accrus de 526,8 milliards et ceux des banques de 10,9 milliards. La progression des avoirs extérieurs de la Banque Centrale est liée à la baisse des engagements envers le FMI du fait des annulations de dette au titre de l'IADM, ainsi qu'à l'accroissement des avoirs en devises et en or monétaire. Hors IADM, le solde de la balance des paiements se situerait à 235,8 milliards.

III. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

III.1 - EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES INTRA-UEMOA

Les travaux d'élaboration de la balance des paiements régionale pour l'année 2006 ont été marqués par le démarrage des activités de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA. La mise en place de cette Cellule vise à réduire les asymétries relevées dans les déclarations des Etats membres de l'Union relatives à leurs échanges intra-communautaires. Les travaux de la Cellule ont permis, à travers la réconciliation des données fournies par les Etats et une meilleure évaluation des transactions effectuées hors du circuit contrôlé, d'affiner l'estimation de la matrice des échanges de biens intra-UEMOA en 2006.

Ces échanges se sont inscrits dans un contexte marqué par la poursuite de la consolidation des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'Union et par un renforcement par le Togo et le Bénin de leur position de pays de réexportations grâce notamment aux efforts de modernisation et d'extension de leur ports. Par ailleurs, le commerce intra-communautaire a été stimulé par l'accroissement des montants des importations des économies de l'Union en produits pétroliers couvertes en bonne partie par les deux raffineries installées dans l'espace communautaire, en l'occurrence, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) et la Société Africaine de Raffinage (SAR) au Sénégal.

Les flux commerciaux entre les pays membres ont ainsi enregistré en 2006 un taux de croissance de 8,7%, pour se situer à 1.303,8 milliards. Ils représentent 17,5% des exportations totales des Etats de l'Union contre 17,9 % en 2005, reflétant la progression plus importante des ventes en dehors de l'Union. Leur part dans les importations totales s'est, en revanche, renforcée, passant de 17,1% en 2005 à 17,5% en 2006.

L'évolution de ces échanges porte l'empreinte des hydrocarbures exportés ou réexportés notamment par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Bénin. Les transactions sur ces biens ont représenté 40,0% du commerce intra-UEMOA en 2006. Les principaux autres produits échangés sont le ciment (10,4%), les produits de l'industrie agroalimentaire (4,9%), les produits oléagineux, en particulier l'huile de palme (3,9%) et le tabac (3,7%).

Tableau 3 : Parts des principaux produits du commerce intra-UEMOA en 2006 (en %)⁶

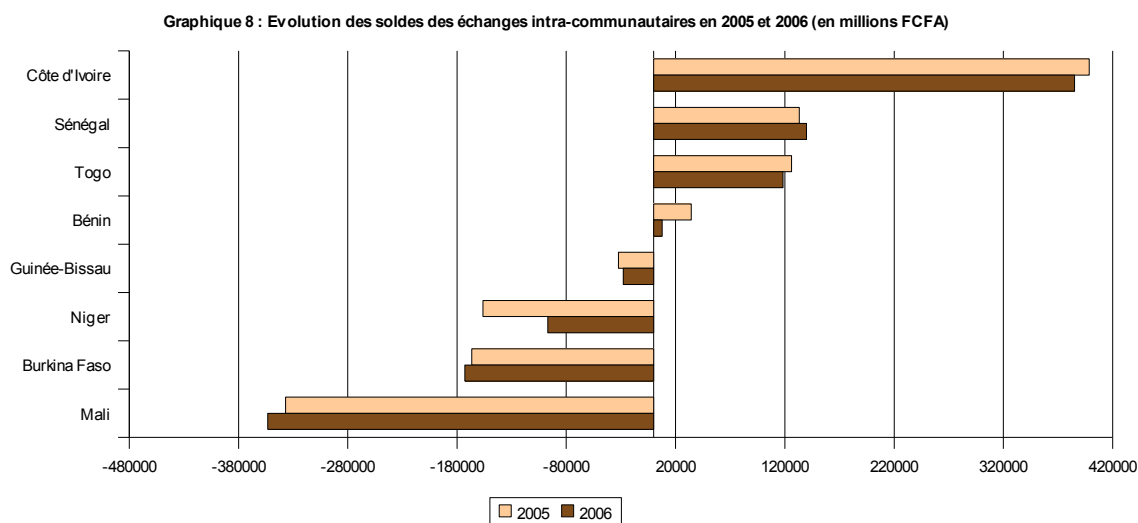
Produits	Pays exportateurs								UEMOA
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	
Graisses et huiles (huile de palme)	0,0	0,4	6,7	0,0	3,5	2,7	0,2	5,2	3,9
Préparations alimentaires	0,1	0,7	6,7	0,1	0,2	0,8	6,7	2,7	4,9
Tabacs	14,2	3,0	3,5	14,3	0,1	7,9	1,2	0,0	3,7
Ciment	6,5	0,1	5,8	0,0	0,0	0,1	15,8	27,3	10,4
Produits pétroliers	69,1	45,6	41,1	46,8	11,7	0,2	33,0	29,1	39,6
Engrais	0,0	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	2,1	0,0	3,4
Produits en plastique	0,0	0,0	3,5	0,2	2,4	0,4	3,5	8,6	3,6
Animaux vivants	0,0	0,2	0,0	0,0	45,8	3,2	0,0	0,0	1,8
Céréales (riz et mil)	0,0	5,8	0,0	0,0	11,8	0,1	6,2	0,0	2,0
Légumes, plantes et racines (oignons)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	37,0	0,0	0,0	0,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

La structure par pays du solde des échanges intra-communautaires est demeurée identique à celle des années antérieures. En effet, la balance des échanges intra-UEMOA est ressortie excédentaire au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. En revanche, elle est déficitaire au Burkina, au Mali, au Niger et en Guinée-Bissau, en liaison notamment avec leur

⁶ Ces parts ont été calculées sur la base des données officielles ajustées par la Cellule sous-régionale.

enclavement. La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les exportateurs intra-régionaux les plus importants, tandis que le Mali et le Burkina occupent les premières positions au titre des importations.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Encadré 3 : Estimation du commerce non contrôlé dans les pays de l'Union.

Les échanges non contrôlés concernent les transactions qui échappent au contrôle douanier. Il s'agit des transactions sur les marchandises bénéficiant de mesures spéciales ou celles qui, de par leur nature, échappent au cordon douanier (produits vivriers, de l'élevage, de la forêt, de la chasse, etc.). Le commerce non contrôlé porte également sur la fraude. Le volume du commerce extérieur non contrôlé est évalué notamment sur la base des informations collectées par les Services techniques nationaux et la BCEAO.

Les Services techniques des Ministères ou les structures d'encadrement collectent certaines statistiques dans le cadre de leurs activités habituelles. C'est le cas des Services vétérinaires ou de leurs démembrements ouverts au niveau des frontières, qui procèdent au contrôle sanitaire des animaux vivants et des produits de la pêche. Ces données sont communiquées aux Instituts Nationaux de la statistique, en vue des ajustements nécessaires à porter sur les statistiques douanières.

Une approche basée sur l'équilibre ressources-emplois des branches d'activités est également utilisée, notamment au Bénin, pour évaluer le volume du commerce de réexportation. La méthode permet, à partir d'une évaluation du total des importations basée sur des hypothèses de croissance de la consommation intérieure, d'obtenir les importations non contrôlées.

Dans les pays où les ajustements apportés ne couvrent pas les échanges transfrontaliers, les Services de la BCEAO exploitent les statistiques disponibles sur les billets externes et les règlements bancaires pour évaluer le volume des échanges informels. Cette méthode s'appuie sur une évaluation du commerce total de biens à partir d'une estimation de la répartition des flux financiers et monétaires (transferts financiers et billets externes) selon leurs contreparties (échanges de biens, de services, envoi de fonds, etc.). Le commerce non contrôlé est calculé en retranchant de cette estimation des échanges totaux ceux recensés dans les statistiques douanières. L'approche par les flux financiers et monétaires présente l'avantage de prendre en compte toute la réalité des échanges économiques, pour autant que la décomposition des contreparties soit pertinente. Elle devra être améliorée par une actualisation des coefficients d'estimation des contreparties des billets externes.

Les transactions relatives aux **autres rubriques du compte courant** se sont également accentuées en 2006. Les échanges de services se sont accrus de 2,7% pour ressortir à 354,9 milliards, en rapport avec la hausse des flux relatifs aux voyages et aux services de communication. Les revenus des facteurs entre les pays de l'Union sont estimés à 105,9 milliards, en progression de 3,9% par rapport à 2005. Cette hausse est attribuable notamment à l'accroissement des bénéfices dans le secteur de la télécommunication au Mali versés au Sénégal. Les transferts courants intra-communautaires sont, pour leur part, évalués à 300,8 milliards contre 205,3 milliards en 2005. Cette évolution reflète la progression des envois de fonds des migrants, sous l'impulsion des transferts émis de la Côte d'Ivoire vers les autres pays de l'Union.

Au titre des **flux financiers intra-UEMOA**, ils sont estimés en 2006 à 310,0 milliards contre 485,7 milliards en 2005, du fait du repli de l'ensemble de leurs composantes.

Les investissements directs intra-UEMOA sont évalués à 50,7 milliards contre 66,5 milliards en 2005. Ils ont été enregistrés notamment dans les secteurs des télécommunications au Mali et bancaire en Guinée-Bissau, notamment avec la création d'une nouvelle banque, dont le capital est détenu en partie par une banque sénégalaise.

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union se sont situés à 26,4 milliards après 144,4 milliards en 2005. Cette évolution est en relation avec la réduction de l'encours des titres de créances négociables ressorti à 222,0 milliards à fin décembre 2006 contre 237,4 milliards un an auparavant. En particulier, les acquisitions nettes de bons du Trésor d'un Etat de l'UEMOA par des résidents des autres pays de l'Union sont passées de 40,1 milliards en 2005 à -18,2 milliards en 2006. L'émission des bons BOAD pour 15 milliards a cependant soutenu les investissements de portefeuille.

Les flux d'investissements autres que les investissements directs et les investissements de portefeuille intra-communautaires se sont situés à 232,8 milliards contre 274,8 milliards, du fait du repli des prêts. Ceux-ci avaient été, en particulier, appuyés en 2005 par les prêts octroyés aux secteurs public et privé au Niger dans le cadre du financement des importations induites par le déficit céréalier.

III.2 - EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-COMMUNAUTAIRES DE BIENS PAR PAYS⁷

3.2.1 - Bénin

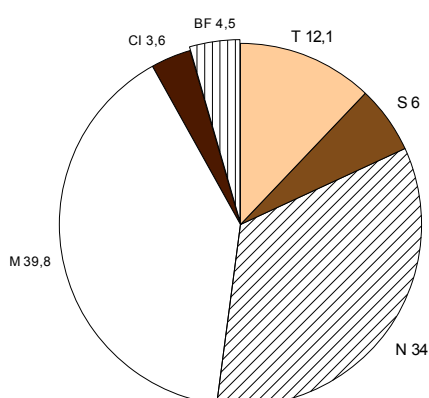
Les exportations de biens du Bénin à destination des autres pays membres de l'Union se sont accrues de 0,7%, pour s'établir à 183,9 milliards en 2006. Les ventes du Bénin concernent essentiellement des réexportations en direction du Mali, du Niger et du Togo. Les produits échangés portent sur les produits pétroliers qui représentent 69,1 % des ventes, le tabac et les matériaux de construction. Les exportations du Bénin vers les pays de la sous-région se situent à 47,9% des ventes extérieures totales du pays, en retrait de 10 points de pourcentage par rapport à l'année 2005 qui avait été marquée par une hausse des expéditions de produits alimentaires vers le Niger, du fait du déficit céréalier enregistré dans ce pays.

Les importations du Bénin en provenance des autres pays de l'Union se sont établies pour leur part à 176,1 milliards contre 148,3 milliards en 2005, soit respectivement 32,2% et 32,5% des achats totaux. Le Togo et la Côte d'Ivoire ont fourni en 2006 plus de 90,0% des importations du Bénin en provenance de la sous-région. Les ventes du Togo vers le Bénin sont constituées de divers articles manufacturés et de réexportations d'électricité estimées à environ 30 milliards. Les biens en provenance de la Côte d'Ivoire sont essentiellement constitués de produits pétroliers.

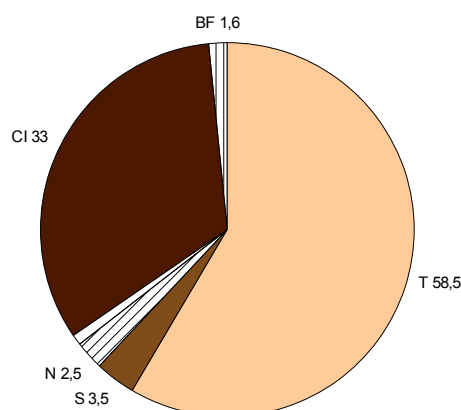
Le solde des échanges intra-communautaires est ressorti excédentaire à 7,7 milliards contre 34,3 milliards en 2005. Le Bénin est à l'origine de 14,1% des exportations intra-régionales et en est destinataire à hauteur de 13,5%.

7 Pour les graphiques 9 à 16 : B = Bénin ; BF = Burkina Faso ; CI = Côte d'Ivoire ; GB = Guinée-Bissau ; M = Mali ; N = Niger ; S = Sénégal ; T = Togo

Graphique 9a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Bénin (en%)



Graphique 9b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Bénin (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

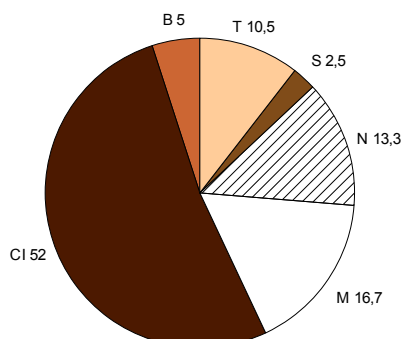
3.2.2 - Burkina Faso

Les exportations du Burkina vers les autres Etats membres de l'Union sont évaluées à 55,5 milliards en 2006 contre 79,7 milliards en 2005. Ce mouvement de repli résulte, d'une part, des réajustements opérés par la Cellule relatifs au reclassement en transit de certaines transactions vers les pays de l'Union et, d'autre part, de la baisse des ventes de produits alimentaires vers le Niger, dont le bilan céréalier s'est redressé en 2006. La Côte d'Ivoire est le premier destinataire des exportations intra-communautaires du Burkina Faso, avec une part de 51,9%, du fait des approvisionnements de la zone nord ivoirienne notamment en combustibles.

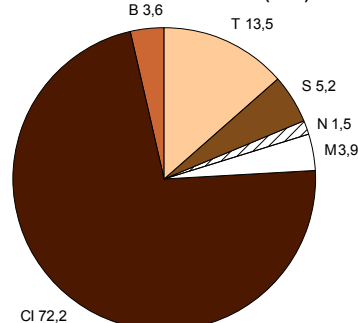
Les importations du Burkina Faso en provenance des autres Etats membres de l'Union se sont situées à 228,3 milliards, en repli de 7,2% par rapport à 2005⁸. Elles sont constituées essentiellement de produits pétroliers, d'engrais, de cigarettes, d'huile de palme, d'articles en plastique en provenance de la Côte d'Ivoire, ainsi que du ciment expédié par le Togo.

Le déficit des échanges intra-communautaires est ressorti à 172,9 milliards contre 166,6 milliards en 2005. Avec une part estimée à 17,5%, le Burkina Faso est le deuxième pays destinataire des exportations intra-régionales derrière le Mali. Ses ventes vers les autres pays de l'Union représentent 4,3% du total des échanges intra-UEMOA.

Graphique 10a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Burkina (en%)



Graphique 10b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Burkina (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

8 Ce repli résulte essentiellement d'une révision à la baisse des exportations de ciment du Togo vers le Burkina sur la base des informations fournies par les cimenteries togolaises et des statistiques douanières du Burkina.

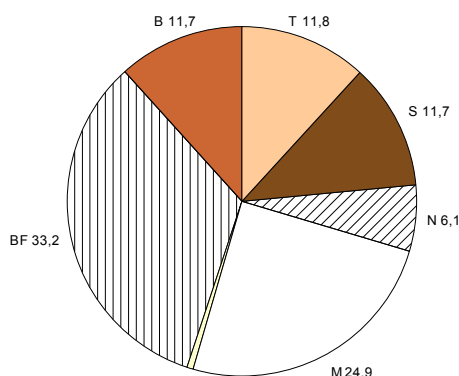
3.2.3 - Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a consolidé sa position de premier exportateur intra-communautaire avec des ventes vers les pays de l'Union établies à 497,3 milliards, soit une hausse de 6,5%, impulsée par les ventes de produits pétroliers. Ceux-ci ont représenté 41,1% des exportations intra-régionales de la Côte d'Ivoire, suivis des préparations alimentaires (6,7%), de l'huile de palme (6,7%), des engrais (6,3%) et des savons et produits cosmétiques (6,3%). La Côte d'Ivoire a, en outre, vendu de l'électricité au Togo, au Burkina et au Mali pour un montant total de 14,3 milliards. Elle constitue un fournisseur important pour tous les pays de l'Union et singulièrement pour le Burkina Faso et le Mali. Ses ventes de biens dans la sous-région se situent en 2006 à 11,2% de ses exportations totales contre 11,5% en 2005.

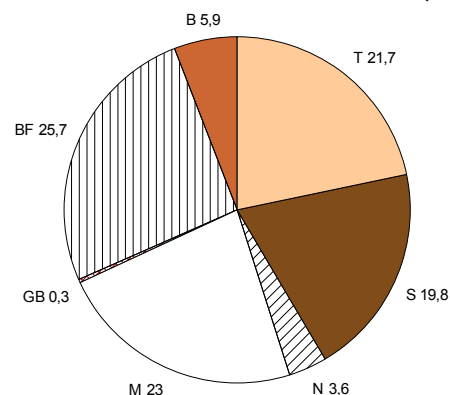
Les importations de la Côte d'Ivoire en provenance des pays de l'UEMOA se sont élevées en 2006 à 112,0 milliards contre 68,4 milliards en 2005. Ce résultat reflète d'une part, la consolidation du processus de normalisation des relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les pays voisins et la hausse des approvisionnements de la zone nord et, d'autre part les réajustements opérés par la Cellule sous-régionale. Les importations ivoiriennes provenant de la sous-région concernent notamment les produits de la pêche et le ciment du Sénégal, les animaux vivants du Mali, l'oignon du Niger et les combustibles. Elles ont représenté 4,0% du total des achats de la Côte d'Ivoire à l'étranger contre 2,5% en 2005.

L'excédent des échanges intra-communautaires s'est situé à 385,2 milliards, en repli de 19,0 milliards par rapport à 2005. La Côte d'Ivoire fournit 38,1% des exportations intra-communautaires et en est destinataire à hauteur de 8,6%.

Graphique 11a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires de la Côte d'Ivoire (en%)



Graphique 11b : Part des pays dans les importations intra-communautaires de la Côte d'Ivoire (en%)



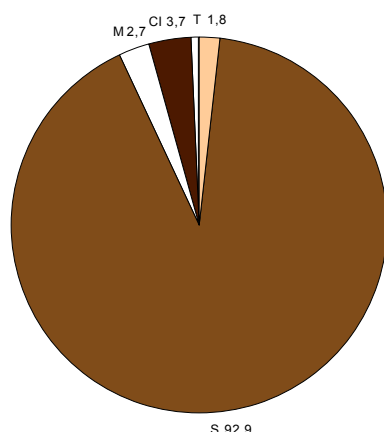
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

3.2.4 - Guinée-Bissau

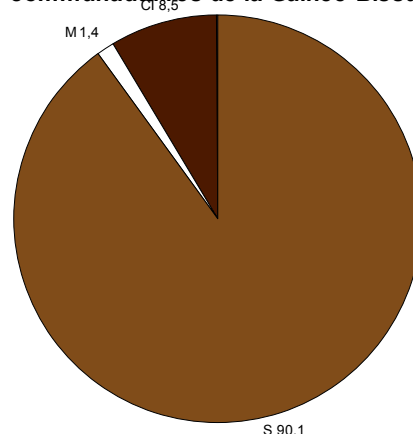
Les exportations de la Guinée-Bissau à destination des autres Etats membres de l'Union ont été estimées à 9,4 milliards contre 2,2 milliards. Cette hausse résulte d'une meilleure évaluation des échanges non contrôlés entre la Guinée-Bissau et le Sénégal. Celui-ci demeure, en effet, le principal destinataire des ventes de biens de la Guinée-Bissau dans la sous-région avec une part de 92,9%. Les produits vendus portent sur les produits pétroliers notamment dans le cadre des avitaillements des aéronefs, les produits de la pêche et les réexportations de tabacs et d'automobiles.

Les importations en provenance de l'Union, principalement du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, ont été évaluées à 37,3 milliards en 2006 contre 34,5 milliards en 2005. Les produits acheminés par le Sénégal, constitués notamment de produits pétroliers, du riz, de préparations alimentaires et d'articles en plastique représentent 90,1% des achats de la Guinée-Bissau dans l'UEMOA. L'Union demeure le premier fournisseur de la Guinée-Bissau, étant à l'origine de 56,3% du total de ses importations.

Graphique 12a : Part des pays dans les exportation intra-communautaires de la Guinée-Bissau (en%)



Graphique 12b : Part des pays dans les importation intra-communautaires de la Guinée-Bissau (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

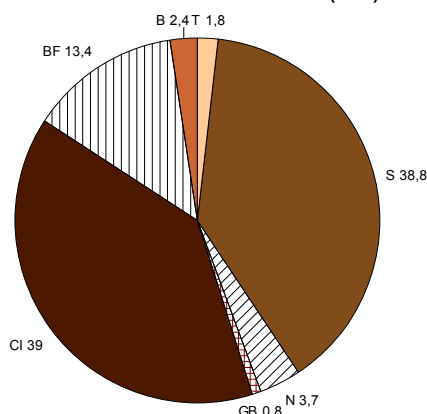
La balance des échanges intra-communautaires ressort déficitaire pour la Guinée-Bissau à 28,0 milliards contre 32,3 milliards en 2005. Sa part dans les échanges de biens intra-régionaux ressort à 0,7% au titre des exportations et à 2,9% pour les importations.

3.2.5 - Mali

A l'instar des années antérieures, les échanges intra-communautaires sont demeurés nettement déficitaires au Mali en 2006. Le solde de ces échanges s'est établi à -353,4 milliards contre -336,9 milliards en 2005, en liaison avec l'accroissement de 13,5% des achats de biens en provenance des autres pays de l'Union. Ceux-ci sont évalués à 419,4 milliards confirmant la position de premier importateur intra-communautaire du Mali, avec une part de 32,2%. Ces importations sont composées, en moitié, de produits pétroliers en provenance du Bénin, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Les autres produits importés concernent essentiellement les matériaux de construction, notamment le ciment provenant du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Togo, les céréales, les engrais et les préparations alimentaires. Les importations intra-communautaires représentent en 2006, 54,4% des importations totales contre 56,2% en 2005. Elles ont couvert 92,0% des achats d'hydrocarbures du Mali, 73% de ses importations de matériaux de construction et 50% de celles des produits alimentaires.

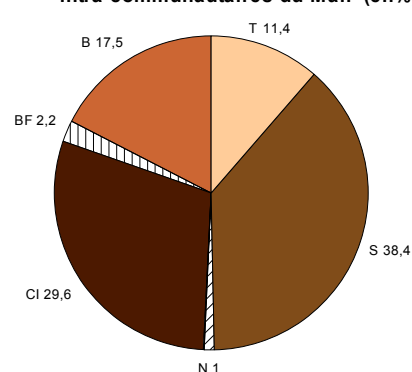
Les exportations du Mali vers les autres Etats de l'Union sont, pour leur part, estimées à 66,0 milliards contre 32,4 milliards. Ces exportations sont dominées par les animaux vivants acheminés notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal et les céréales vendues au Burkina Faso et au Sénégal. Elles se situent à 8,1% des exportations totales du pays contre 5,6% en 2005.

Graphique 13a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Mali (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Graphique 13b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Mali (en%)



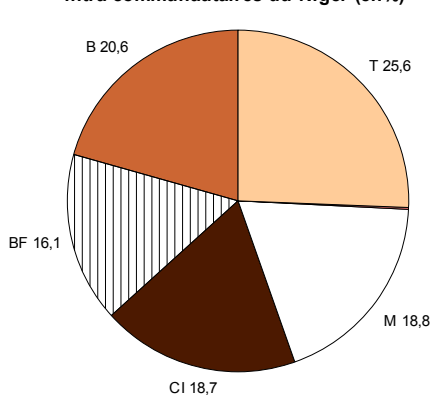
3.2.6 - Niger

Les exportations du Niger à destination des autres Etats membres de l'Union sont ressorties à 21,6 milliards contre 15,8 milliards en 2005. Elles sont constituées d'oignons (37,0%) et de tissus de coton (11,0%) vendus quasiment dans tous les pays de l'Union et de réexportations d'automobiles (14,0%) en direction principalement du Togo.

Les importations intra-régionales du Niger se sont situées à 118,5 milliards, en repli de 30,0% par rapport à 2005. Ce recul est essentiellement lié à la baisse des achats de produits alimentaires qui avaient atteint des niveaux importants en 2005, du fait du déficit céréalier qu'a connu le pays. Les biens vendus au Niger principalement par le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo concernent le ciment, les produits pétroliers, les céréales (mil) et les automobiles. Ces importations représentent en 2006, 30,3% du total des achats du pays à l'étranger contre 42,4% en 2005.

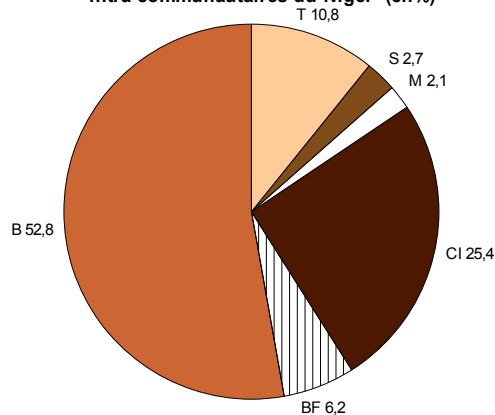
En liaison avec cette baisse des importations, le déficit des échanges intra-communautaires pour le Niger s'est replié de 156,3 milliards en 2005 à 97,0 milliards en 2006. Le Niger a été la destination de 9,1% des transactions intra-régionales sur les biens et en a été à l'origine à hauteur de 5,1%.

Graphique 14a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Niger (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Graphique 14b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Niger (en%)



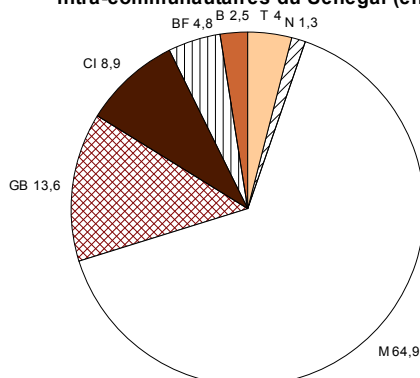
3.2.7 - Sénégal

Les exportations du Sénégal en direction du reste de l'Union se sont situées à 228,6 milliards en 2006 contre 221,1 milliards en 2005. Elles ont représenté 29,8% des exportations du pays contre 26,6% en 2005. Le Mali, la Guinée-Bissau et la Côte d'Ivoire ont été les principaux destinataires des produits sénégalais dans la sous-région avec des parts respectives de 64,9%, 13,6% et 8,9%. Les ventes vers le Mali et la Guinée-Bissau sont constituées principalement de pétrole raffiné, de céréales, en particulier le riz, du ciment et de produits chimiques, tandis que les exportations vers la Côte d'Ivoire ont porté sur les produits de la pêche, les produits pétroliers et de l'agroalimentaire, ainsi que le ciment.

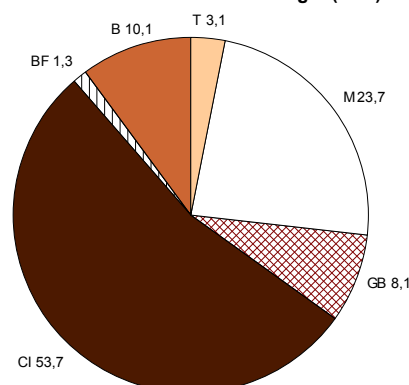
Les importations du Sénégal en provenance des autres pays de l'UEMOA sont évaluées à 108,3 milliards contre 87,9 milliards en 2005. La Côte d'Ivoire et le Mali ont été les principaux fournisseurs du Sénégal avec des parts respectives de 53,7% et 23,7%. Les biens importés de la Côte d'Ivoire portent sur le bois, les hydrocarbures, les produits agroalimentaires, les fruits et divers articles manufacturés. La Mali approvisionne le Sénégal essentiellement en animaux vivants, en riz et en produits pétroliers, notamment dans le cadre des avitaillements des aéronefs. La part des importations en provenance de l'Union dans le total des achats extérieurs du Sénégal est passée de 5,8% en 2005 à 6,4% en 2006.

Le Sénégal affiche un excédent sur les échanges intra-régionaux, estimés à 139,8 milliards, en amélioration de 6,7 milliards par rapport à 2005. Avec une part de 19,0%, le Sénégal demeure le deuxième pays exportateur intra-communautaire de l'Union, après la Côte d'Ivoire. Il a reçu 8,3% des biens échangés dans l'Union contre 7,3% en 2005.

Graphique 15a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Sénégal (en%)



Graphique 15b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Sénégal (en%)



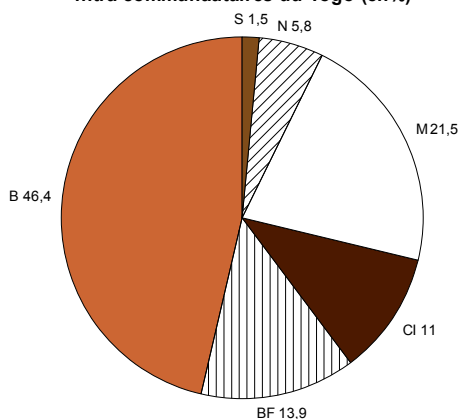
Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

3.2.8 - Togo

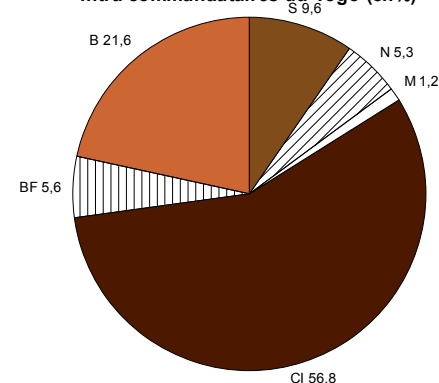
En liaison avec les facilités offertes par le Port Autonome de Lomé et les importants investissements de modernisation des équipements et d'extension des capacités de stockage, le Togo a renforcé sa position de plaque tournante pour le commerce de réexportation dans la sous-région. Ses exportations vers les autres pays de l'Union se sont ainsi établies à 222,0 milliards contre 198,4 milliards en 2005, soit respectivement 56,3% et 56,9% des recettes d'exportations totales du pays. Les ventes intra-régionales du Togo sont dominées par les réexportations de produits pétroliers (29,1%), les expéditions de matériaux de construction, en particulier le ciment (27,3%), d'articles en plastique (8,6%) et d'oléagineux (5,2%). Le Bénin

constitue le premier client du Togo dans l'Union, en accueillant 46,4% de ses exportations. Il convient de relever que le Togo a réexporté vers le Bénin de l'électricité pour une valeur d'environ 30 milliards. Les autres principaux clients du Togo sont le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

Graphique 16a : Part des pays dans les exportations intra-communautaires du Togo (en%)



Graphique 16b : Part des pays dans les importations intra-communautaires du Togo (en%)



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les importations du Togo en provenance du reste de l'UEMOA ont également enregistré une hausse en ressortant à 103,5 milliards contre 72,2 milliards en 2005. Elles ont représenté 16,3% des importations totales du pays contre 11,7% en 2005. De la Côte d'Ivoire qui est son premier fournisseur sous-régional, le Togo importe principalement des produits pétroliers et divers produits industriels. Le Bénin approvisionne également le Togo en hydrocarbures, tandis que le Sénégal lui fournit essentiellement des produits alimentaires.

Le solde des échanges intra-communautaires s'est établi à un excédent de 118,4 milliards contre 126,2 milliards en 2005. Le Togo est à l'origine de 17,0% des transactions sur les biens dans la sous-région et en est destinataire à hauteur de 7,9%.

CONCLUSION

L'année 2006 a marqué une rupture dans la tendance à la dégradation du compte courant observée au cours des trois dernières années. Le déficit de ce compte s'est réduit, en effet, de 409,6 milliards pour s'établir, hors transferts officiels, à 5,7% du PIB contre 7,6% en 2005. Cette évolution résulte d'une nette progression des exportations de produits miniers, en l'occurrence le pétrole et l'or, à la faveur de l'embellie des cours internationaux et de l'accroissement des productions. La balance commerciale de l'Union, ressortie déficitaire en 2005 pour la première fois depuis le changement de parité du FCFA en 1994, a retrouvé un léger excédent, atténué toutefois par la persistance des difficultés des filières agricoles d'exportation. Ces difficultés d'ordre organisationnel se sont traduites par la poursuite de la tendance baissière des productions et des exportations, notamment du cacao et du coton qui constituent les principaux produits d'exportation dans certains pays de l'UEMOA.

Le compte de capital et d'opérations financières a également connu une évolution favorable, en liaison avec les effets de la mise en œuvre de l'IADM et la hausse des investissements directs, atténués par le repli des mobilisations de ressources extérieures et l'accroissement des dépôts à l'étranger. Des accumulations d'arriérés de paiement extérieurs ont été, en outre relevés en 2006. Au total, l'excédent de la balance des paiements s'est renforcé pour ressortir à 537,7 milliards contre 98,3 milliards en 2005. Hors IADM, cet excédent se situerait à 235,8 milliards.

Au titre des transactions intra-communautaires, le démarrage des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA a permis d'affiner les estimations de la matrice des échanges de biens entre les pays de l'Union. Ces affinements devront s'étendre, à terme, aux autres rubriques de la balance des paiements, notamment les opérations financières. Au delà des ajustements statistiques opérés par ladite Cellule, les flux commerciaux entre les pays de l'Union ont continué à se consolider, sous l'impulsion de la poursuite de la normalisation des relations commerciales avec la Côte d'Ivoire et de l'augmentation des approvisionnements intra-communautaires en produits pétroliers. La couverture par des unités de la sous-région d'une bonne partie des besoins des pays de l'Union en hydrocarbures, dans un contexte de hausse des cours internationaux du pétrole, constitue un reflet du rôle d'amortisseur de chocs de l'intégration économique.

L'approfondissement du processus d'intégration économique et financière revêt donc un caractère important pour consolider le solde des paiements extérieurs de l'Union. Il conviendrait, à cet égard, d'accélérer, à court terme, le développement des infrastructures régionales notamment dans le cadre du Programme Economique Régional. A moyen terme, un accent particulier devra être mis sur l'émergence d'un appareil de production régional performant, à travers le développement d'entreprises à même de conquérir le marché régional et d'affronter la concurrence extérieure. La promotion des industries de transformation locale des produits primaires à l'échelle régionale pourrait également s'inscrire dans ce cadre.

En outre, dans un contexte de renchérissement de l'énergie et eu égard à l'ampleur croissante des échanges intra-régionaux portant sur ce bien, la coopération communautaire en matière énergétique devrait être renforcée. Dans ce cadre, il conviendrait de promouvoir les projets énergétiques régionaux, tels que l'interconnexion des réseaux électriques, le regroupement de l'approvisionnement en produits pétroliers et la mise en place d'infrastructures communautaires de transport et de distribution d'énergie.

Ces actions devraient venir en appoint aux mesures à prendre au niveau des Etats, en vue notamment de lever les contraintes qui pèsent sur les filières agricoles d'exportation, de diversifier la gamme des produits exportés et d'accentuer l'attrait des investisseurs étrangers.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2006
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2002 et 2006
- Tableau A3 : Répartition des exportations et des importations par produits dans l'UEMOA
- Tableau A4.1 : Destinations des exportations entre 2002 et 2006
- Tableau A4.2 : Origines des importations entre 2002 et 2006
- Tableau A5.1 : Matrice des échanges intra-communautaires en 2004
- Tableau A5.2 : Matrice des échanges intra-communautaires en 2005
- Tableau A5.3 : Matrice des échanges intra-communautaires en 2006
- Tableau A6.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA
- Tableau A6.2 : Part des principaux produits dans le commerce intra-UEMOA
- Tableau A7 : Evolution du commerce intra-UEMOA entre 2000 et 2006

ANNEXE 2 : DEMARRAGE DES ACTIVITES DE LA CELLULE SOUS-REGIONALE CHARGEE DE LA RECONCILIATION DES DONNEES DU COMMERCE INTRA-UEMOA

ANNEXE 3 : PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2006 (millions de FCFA)

Libellés	Crédit	Débit	Net
Compte des transactions courantes	8 544 711	9 677 293	-1 132 582
Biens	6 164 155	6 148 577	15 578
Marchandises générales	5 382 248	6 047 236	-664 988
Autres biens	781 907	101 341	680 566
Services	1 022 342	2 368 373	-1 346 031
Transports	188 677	1 384 574	-1 195 897
dont fret	47 766	1 103 544	-1 055 778
Voyages	265 730	287 625	-21 895
Services des Administrations publiques	157 148	106 634	50 514
Autres services	410 787	589 540	-178 753
Revenus	252 967	820 399	-567 432
Revenus du travail	149 262	29 999	119 263
Revenus des investissements	103 705	790 400	-686 695
dont intérêts sur dette publique	2 595	182 281	-179 686
Transferts courants	1 105 247	339 944	765 303
Administrations publiques	345 598	26 596	319 002
Autres transferts	759 649	313 348	446 301
Compte de capital et d'opérations financières	7 027 223	5 370 359	1 656 864
Transferts de capital	4 790 547	2 348	4 788 199
Administrations publiques	4 715 509	0	4 715 509
Remises de dettes	4 265 662	0	4 265 662
Autres transferts	449 847	0	449 847
Autres secteurs (privés)	75 038	2 348	72 690
Actifs non financiers non produits	32 628	2 285	30 343
Investissements directs	608 075	198 015	410 060
De l'économie à l'étranger	18 258	4 571	13 687
De l'étranger dans l'économie	589 817	193 444	396 373
Investissements de portefeuille	25 395	31 086	-5 691
Avoirs	9 380	20 622	-11 242
Engagements	16 015	10 464	5 551
Autres investissements	1 570 578	5 136 625	-3 566 047
Avoirs	134 704	386 411	-251 707
Administrations publiques	562	8 428	-7 866
Autres secteurs	134 142	377 983	-243 841
Engagements	1 435 874	4 750 214	-3 314 340
Administrations publiques	922 402	4 375 111	-3 452 709
Autres secteurs	513 472	375 103	138 369
Financement exceptionnel (pour mémoire)	1 055 860	0	1 055 860
Rééchelonnement	3 000	0	3 000
Annulations de dettes (1)	669 960	0	669 960
Variations des arriérés	382 900	0	382 900
Autres	0	0	0
Erreurs et omissions nettes	13 414	0	13 414
Solde global	15 585 348	15 047 652	537 696

Source : BCEAO

(1) : inclut pour l'ADM les annulations des échéances dues en 2006, sauf pour le Bénin.

TABLEAU A2 : EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE ENTRE 2002 et 2006
(en milliards FCFA)

LIBELLES	2002	2003	2004	2005	2006
Exportation FOB	5022,3	4831,1	5100,8	5509,9	6164,2
Importation FOB	-4078,4	-4390,0	-4878,5	-5799,0	-6148,6
Balance commerciale	943,9	441,1	222,3	-289,0	15,6
Balance des services	-1067,8	-1135,9	-1205,2	-1343,9	-1346,0
dont fret	-650,0	-794,8	-878,7	-1034,4	-1055,8
Balance des revenus	-774,9	-629,4	-641,3	-570,7	-567,4
dont intérêts sur la dette extérieure	-372,6	-310,5	-268,5	-241,5	-179,7
Balance des transferts courants	455,7	446,7	521,0	661,4	765,3
dont privés	196,1	151,7	249,0	359,2	446,3
Envois de fonds des travailleurs (crédit)	356,6	420,3	438,4	563,7	613,3
dont publics	259,6	294,9	272,0	302,2	319,0
BALANCE DES TRANSACTIONS COURANTES	-443,1	-877,5	-1103,2	-1542,2	-1132,6
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	1107,7	1042,2	1218,5	1608,0	1656,9
Compte de capital	450,8	426,4	835,3	596,3	4818,5
Dont remise de dette	97,4	103,5	407,4	120,0	4265,7
Opérations financières	656,9	615,8	383,2	1011,7	-3161,7
Investissements directs	348,8	348,4	332,9	379,4	410,1
Investissements de portefeuille	37,4	60,1	-15,5	-3,2	-5,7
Autres investissements	270,7	207,4	65,8	635,5	-3566,0
Amortissement de la dette	-1231,7	-686,2	-894,6	-500,0	-3452,7
Dont au titre du financement exceptionnel					
- variation des arriérés	-400,6	439,3	491,4	502,6	382,9
- rééchelonnement	788,9	182,0	53,9	36,0	3,0
- autres	55,3	0,0	0,0	0,0	0,0
ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-30,9	-24,6	-33,4	32,6	13,4
SOLDE GLOBAL	633,6	140,1	81,9	98,3	537,7
Contrepartie de la réévaluation des comptes en DTS	24,3	92,4	11,4	1,5	12,5
Variation des dépôts des émigrés	5,6	18,8	6,1	18,8	34,8
Autres ajustements d'écarts (hors bilan des banques)	24,5	-37,2	24,9	-5,5	18,8
AVOIRS EXTERIEURS NETS	688,0	214,1	124,2	113,1	603,8
RATIOS CARACTERISTIQUES					
Taux de couvertures des importations par les exportations (%)	123,1	110,0	104,6	95,0	100,3
Degré d'ouverture (%)	44,4	43,4	44,9	46,5	47,3
Balance courante hors dons	-702,8	-1172,5	-1375,2	-1844,5	-1478,2
Balance courante hors dons rapporté au PIB (%)	-3,4	-5,5	-6,2	-7,6	-5,7
Balance courante rapporté au PIB (%)	-2,2	-4,1	-5,0	-6,3	-43,5
Solde global rapporté au PIB (%)	3,1	0,7	0,4	0,4	2,1
Réserves de change (AEB)	3655,4	3735,3	3729,4	3769,7	4028,2
Importations de biens et services	5856,6	6219,0	6941,4	8067,8	8516,9
Couverture des importations par les réserves (mois)	7,5	7,2	6,4	5,6	5,7

Source : BCEAO

Tableau A3 : Répartition des exportations et des importations par produits dans l'UEMOA (en %)

	2002	2003	2004	2005	2006
EXPORTATION FOB	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Produits du cacao	29,1	26,4	21,0	18,2	15,9
Produits du café	1,6	1,6	1,3	1,0	1,3
Produits du coton	8,3	10,8	10,8	7,8	6,5
Produits de l'arachide	0,9	0,5	0,3	0,4	0,5
Produits de l'anacarde	1,5	1,1	1,5	1,6	1,3
Or et métaux précieux	8,0	6,5	5,3	6,7	9,4
Phosphate	0,8	0,5	0,6	0,3	0,3
Uranium	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2
Produits pétroliers	10,2	10,8	14,0	21,1	28,2
Produits de la pêche	5,1	4,7	4,4	3,6	3,1
Produits chimiques	2,8	2,1	2,2	2,1	1,1
Caoutchouc	1,1	1,4	1,6	1,8	2,5
Bois	3,3	3,0	3,3	3,0	2,4
Banane	0,9	1,0	1,0	0,8	0,9
Ananas	0,6	0,6	0,5	0,4	0,6
Huile de palme	0,5	0,6	0,7	0,6	0,5
Animaux vivants	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
IMPORTATION CAF	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Biens de consommation	39,0	35,1	34,8	32,9	32,3
dont produits alimentaires	21,1	20,9	18,2	17,1	17,9
Produits énergétiques	17,0	17,6	20,7	24,2	26,4
Biens intermédiaires	22,9	21,0	19,6	18,1	18,8
Biens d'équipement	21,1	26,3	24,9	24,8	22,5

Sources : Instituts nationaux de statistique, Statistiques douanières, BCEAO

TABLEAU A4.1 : DESTINATIONS DES EXPORTATIONS ENTRE 2002 et 2006 (en pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006
EUROPE	59,3	60,7	54,0	46,8	46,1
Union européenne	48,2	48,1	46,9	39,6	43,5
FRANCE	14,8	18,1	22,5	17,7	17,2
ALLEMAGNE	2,4	1,7	1,1	1,2	3,2
ITALIE	3,9	3,1	3,7	3,0	3,0
PAYS-BAS	14,3	14,0	8,2	8,5	7,2
ROYAUME-UNI	3,4	3,9	2,9	2,4	4,4
AFRIQUE	19,8	16,3	21,0	23,9	31,0
GHANA	2,0	2,7	2,6	2,7	2,1
NIGERIA	8,4	3,1	6,6	6,9	6,0
AFRIQUE DU SUD	0,3	0,3	0,3	4,1	10,1
AMERIQUE	6,6	6,8	8,6	15,3	10,6
ETATS-UNIS	5,9	5,6	7,3	10,9	7,0
ASIE	11,5	13,2	13,9	13,4	9,5
CHINE	0,6	2,0	3,0	2,9	2,6
TAIWAN	0,6	0,6	0,5	1,6	1,2
JAPON	0,6	0,7	0,6	0,7	0,8
INDE	5,6	3,9	4,5	3,1	1,7
THAILANDE	0,7	0,5	0,3	0,5	0,6

Sources : BCEAO, INS

TABLEAU A4.2 : ORIGINES DES IMPORTATIONS ENTRE 2002 ET 2006 (en pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006
EUROPE	52,8	55,0	51,9	46,6	48,2
Union européenne	47,7	51,1	47,7	42,4	44,2
FRANCE	24,5	28,3	28,1	24,8	24,4
ALLEMAGNE	4,2	3,0	1,9	3,6	2,3
ITALIE	4,1	3,0	1,8	2,4	1,5
PAYS-BAS	3,4	3,6	1,9	2,2	1,9
ROYAUME-UNI	2,4	3,7	1,7	3,1	1,9
AFRIQUE	16,3	17,6	18,6	22,8	20,8
GHANA	1,4	0,7	1,0	1,6	1,6
NIGERIA	8,8	9,4	9,9	15,2	13,4
AFRIQUE DU SUD	1,8	1,7	0,9	1,4	1,2
AMERIQUE	8,2	7,9	9,1	8,2	9,3
ETATS-UNIS	8,4	6,8	4,9	3,4	4,5
ASIE	21,8	18,7	18,8	22,1	20,5
CHINE	3,7	4,6	3,7	4,9	6,4
TAIWAN	0,3	0,2	0,2	0,7	0,8
JAPON	3,4	2,4	1,8	2,0	2,7
INDE	2,8	2,0	0,9	1,9	2,2
THAILANDE	3,5	3,1	2,0	2,9	2,8

Sources : BCEAO, INS

Tableau A5.1 : matrice des échanges intra-communautaires en 2004 (en milliards FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		12,2	0,6	0,0	71,9	65,3	1,4	7,8	159,1
	Burkina	6,7		25,7	0,0	5,7	24,3	0,0	12,7	75,2
	Côte d'Ivoire	43,2	119,6		0,8	76,2	23,4	53,2	54,6	371,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,8		0,7	0,0	0,8	0,0	2,3
	Mali	0,8	6,0	10,5	0,7		2,6	17,7	0,9	39,2
	Niger	2,8	0,6	4,3	0,0	0,7		0,1	0,6	9,1
	Sénégal	13,4	22,5	23,8	24,5	97,4	2,0		9,6	193,1
	Togo	43,5	45,3	1,5	0,0	63,1	6,9	7,8		168,0
	UEMOA	110,4	206,2	67,4	26,0	315,6	124,5	81,0	86,2	1 017,1

Source : BCEAO

Tableau A5.2 : matrice des échanges intra-communautaires en 2005 (en milliards FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		5,4	2,4	0,0	75,5	92,7	0,3	6,4	182,6
	Burkina	2,8		30,0	0,0	11,9	20,5	0,1	14,4	79,7
	Côte d'Ivoire	78,6	156,7		4,3	84,2	35,2	69,4	38,6	467,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	1,7		0,4	0,0	0,2	0,0	2,2
	Mali	3,0	4,1	7,4	0,4		1,1	16,2	0,2	32,4
	Niger	3,4	2,6	4,5	0,2	0,6		0,0	4,5	15,9
	Sénégal	8,2	9,0	19,2	29,6	143,5	3,3		8,2	221,1
	Togo	52,3	68,4	3,3	0,0	53,2	19,5	1,7		198,4
	UEMOA	148,3	246,2	68,4	34,6	369,4	172,3	87,9	72,2	1 199,4

Source : BCEAO

Tableau A5.3 : matrice des échanges intra-communautaires en 2006 (en milliards FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		8,2	6,6	0	73,2	62,6	11,0	22,3	183,9
	Burkina	2,8			0,0	9,3	7,4	1,4	5,8	55,5
	Côte d'Ivoire	58,1	165,0		3,2	124,0	30,1	58,2	58,8	497,3
	Guinée-Bissau	0	0,1	0,3		0,3	0	8,7	0,0	9,4
	Mali	1,6	8,8	25,8	0,5		2,5	25,6	1,2	66,0
	Niger	4,5	3,5	4,0	0	4,1		0,0	5,5	21,6
	Sénégal	6,2	12,0	22,2	33,7	161,0	3,2		9,9	248,2
	Togo	103,0	30,9	24,3	0,0	47,6	12,8	3,3		222,0
	UEMOA	176,1	228,3	112,0	37,4	419,4	118,6	108,3	103,6	1 303,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA

Tableau A6.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Graisses et huiles	0,3	121,8	32 038,6	0,0	1 371,0	303,2	371,8	6 824,1	41 030,8
Préparations alimentaires (agroalimentaire)	148,2	200,3	31 935,0	1,0	77,2	94,7	16 042,3	3 468,8	51 967,5
Tabacs	17 353,0	898,0	16 931,0	133,3	24,9	900,5	2 933,8	13,4	39 187,9
Sel, soufre, terre, pierre (ciment)	7 931,5	24,7	27 848,9	0,0	3,0	6,0	37 941,6	35 543,7	109 299,4
Combustibles, minéraux, huiles (produits pétroliers)	84 701,6	13 727,7	197 088,4	436,1	4 596,7	27,9	79 480,6	37 776,6	417 835,6
Engrais	0,0	0,0	30 429,0	0,0	0,0	0,0	5 166,8	9,1	35 604,9
Produits en plastique	33,9	7,0	16 877,5	2,3	944,2	44,4	8 378,8	11 218,0	37 506,1
Animaux vivants	0,0	60,6	1,2	0,0	18 067,9	366,7	25,4	0,0	18 521,8
Céréales	7,0	1 754,8	50,4	0,0	4 661,6	15,7	14 878,4	0,0	21 367,9
Légumes, plantes et racines (oignons)	0,7	12,4	0,5	0,0	174,5	4 229,8	20,2	3,0	4 441,1

Tableau A6.2 : Part des principaux produits dans le commerce intra-UEMOA (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Graisses et huiles	0,0	0,4	6,7	0,0	3,5	2,7	0,2	5,2	3,9
Préparations alimentaires (agroalimentaire)	0,1	0,7	6,7	0,1	0,2	0,8	6,7	2,7	4,9
Tabacs	14,2	3,0	3,5	14,3	0,1	7,9	1,2	0,0	3,7
Sel, soufre, terre, pierre (ciment)	6,5	0,1	5,8	0,0	0,0	0,1	15,8	27,3	10,4
Combustibles, minéraux, huiles (produits pétroliers)	69,1	45,6	41,1	46,8	11,7	0,2	33,0	29,1	39,6
Engrais	0,0	0,0	6,3	0,0	0,0	0,0	2,1	0,0	3,4
Produits en plastique	0,0	0,0	3,5	0,2	2,4	0,4	3,5	8,6	3,6
Animaux vivants	0,0	0,2	0,0	0,0	45,8	3,2	0,0	0,0	1,8
Céréales	0,0	5,8	0,0	0,0	11,8	0,1	6,2	0,0	2,0
Légumes, plantes et racines (oignons)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	37,0	0,0	0,0	0,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA

NB : Chiffres tirés des statistiques officielles

TABLEAU A7 : EVOLUTION DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2000 ET 2006 (milliards de FCFA)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UEMOA		780,7	784,2	829,1	949,3	1017,1	1199,4	1303,8
BENIN	Exportation	43,5	33,9	39,0	111,3	159,1	182,6	183,9
	Importation	80,0	82,5	96,5	113,0	110,4	148,3	176,1
	Balance	-36,5	-48,6	-57,6	-1,7	48,7	34,3	7,8
BURKINA	Exportation	48,6	41,2	43,0	39,0	75,2	79,7	55,5
	Importation	136,4	133,8	162,7	169,8	206,2	246,2	228,3
	Balance	-87,8	-92,6	-119,7	-130,8	-130,9	-166,6	-172,9
COTE D'IVOIRE	Exportation	445,5	444,6	430,2	370,2	371,0	467,0	497,3
	Importation	79,3	69,9	74,3	63,9	67,4	68,4	112,0
	Balance	366,2	374,7	355,9	306,4	303,7	398,6	385,2
GUINEE BISSAU	Exportation	1,3	2,0	2,6	2,4	2,3	2,2	9,4
	Importation	8,6	13,4	16,0	16,8	26,0	34,6	37,4
	Balance	-7,4	-11,4	-13,4	-14,3	-23,7	-32,3	-28,0
MALI	Exportation	68,7	47,0	44,4	43,7	39,2	32,4	66,0
	Importation	227,6	257,7	257,9	279,5	315,6	369,4	419,4
	Balance	-158,8	-210,8	-213,5	-235,8	-276,3	-336,9	-353,4
NIGER	Exportation	12,1	8,8	10,2	12,8	9,1	15,9	21,6
	Importation	90,8	83,0	89,2	129,6	124,5	172,3	118,6
	Balance	-78,7	-74,1	-79,0	-116,8	-115,4	-156,4	-97,0
SENEGAL	Exportation	96,2	104,3	139,0	181,5	193,1	221,1	248,2
	Importation	85,1	72,1	57,4	80,4	81,0	87,9	108,3
	Balance	11,1	32,1	81,6	101,1	112,1	133,1	139,8
TOGO	Exportation	64,6	100,4	118,4	189,2	168,0	198,4	222,0
	Importation	72,7	71,8	75,1	96,4	86,2	72,2	103,6
	Balance	-8,1	28,7	43,3	92,8	81,8	126,2	118,4

Source : BCEAO, Cellule sous-régionale

ANNEXE 2 : DEMARRAGE DES ACTIVITES DE LA CELLULE SOUS-REGIONALE CHARGEE DE LA RECONCILIATION DES DONNEES DU COMMERCE INTRA-UEMOA

Le Conseil des Ministres de l'UEMOA a, au cours de sa session de mars 2003, approuvé la création d'une Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données du commerce intra-UEMOA, dans l'objectif de réduire les asymétries persistantes relevées dans les statistiques portant sur les échanges intra-communautaires.

La Cellule constitue un cadre de concertation et d'échange d'informations entre les structures nationales et sous-régionales impliquées dans la production et l'analyse des données statistiques portant sur les échanges intra-communautaires, à savoir la BCEAO, les Comités nationaux de balance des paiements et la Commission de l'UEMOA. Ses missions sont centrées sur le rapprochement des statistiques relatives aux échanges commerciaux intra-UEMOA et l'analyse des méthodes d'évaluation du commerce informel transfrontalier. Les travaux de la Cellule devraient, en outre, s'étendre à la correction des asymétries relevées dans les autres postes de la balance des paiements (revenus, transferts, investissements directs).

La première réunion de la Cellule s'est tenue à Dakar les 22 et 23 octobre 2007, à l'effet de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats membres de l'Union et d'établir une matrice des échanges intra-communautaires pour l'année 2006.

Les travaux de réconciliation des données pour l'année 2006 ont été menés sur la base de tableaux synthétiques retraçant pour chaque pays, les écarts entre les exportations intra-communautaires en 2006 et les déclarations d'importations des autres Etats, ainsi que les produits à l'origine de ces différences. L'examen des éléments d'explication des points d'asymétries fournis par les représentants des pays au cours de la réunion avait permis de procéder au rapprochement partiel des statistiques. Les travaux de rapprochement ont été finalisés par le Secrétariat de la Cellule au Siège de la BCEAO sur la base des informations additionnelles qui ont été identifiées au cours de la réunion et collectées par la suite dans les Etats. Ces informations avaient trait singulièrement au commerce de produits pétroliers, eu égard à la complexité des circuits de distribution de ces biens liée à l'importance des réexportations et du transit, à l'interconnexion avec les pays environnants non membres de l'Union (Nigeria et Ghana), aux stratégies de groupe des sociétés pétrolières présentes dans plusieurs pays de l'Union et aux opérations de transbordement en mer.

La réconciliation des statistiques officielles des Etats membres a été complétée par l'établissement d'une matrice des échanges intra-communautaires non contrôlés, définis comme les transactions échappant au contrôle douanier. Cette matrice a été établie sur la base des estimations de ces échanges, effectuées par chaque Etat membre. Les exportations d'électricité de la Côte d'Ivoire vers le Togo et le Burkina Faso, ainsi que celles du Togo vers le Bénin ont été, en outre, intégrées dans la matrice des échanges non contrôlés.

La Cellule a formulé des recommandations, dont la mise en œuvre devrait contribuer à réduire les asymétries sur les statistiques du commerce intra-UEMOA, particulièrement :

- la poursuite par la BCEAO de l'amélioration de la méthodologie d'évaluation du commerce non enregistré basée sur les billets externes, par l'actualisation des coefficients de répartition des billets externes selon le motif de la transaction ;
- la réalisation d'une étude visant à mieux appréhender les échanges intra-communautaires de produits pétroliers qui ont été identifiés comme l'une des principales sources d'asymétries ;
- l'amélioration, dans les Etats, des relations entre les Services douaniers, la Direction de la Statistique, la BCEAO et les Services techniques de certains Ministères, à travers la création ou le renforcement des comités nationaux chargés de valider les données des échanges commerciaux.

ANNEXE 3 : PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les comptes extérieurs présentés sont établis selon les principes de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements (MBDP), publiée par le FMI en mai 1993. Par rapport à la précédente édition, celle-ci réaménage la classification des comptes de la balance des paiements et les rapproche du compte du reste du monde, établi par le SCN93.

Les composantes types de la balance des paiements sont réparties en deux grandes catégories, à savoir le compte des transactions courantes et le compte de capital et d'opérations financières.

1. Compte des transactions courantes

Sont incluses dans le compte des transactions courantes, toutes les transactions portant sur des valeurs économiques (autres que des actifs financiers) entre entités résidentes et non-résidentes. Les contreparties des valeurs économiques courantes qui sont fournies ou acquises sans réciprocité y sont également inscrites. Les grandes subdivisions (postes) sont les biens, les services, les revenus et les transferts courants.

- les biens sont classés en 5 catégories distinctes qui présentent un intérêt analytique différent :

- . Marchandises générales ;
- . Biens importés ou exportés pour transformation ;
- . Réparation de biens ;
- . Achats de biens dans les ports par les transporteurs ;
- . Or non monétaire.

- les services sont répartis en 11 postes :

- . Transports ;
- . Voyages ;
- . Services de communication ;
- . Services de bâtiment et travaux publics ;
- . Services d'assurance ;
- . Services financiers ;
- . Services d'informatique et d'information ;
- . Redevances et droits de licence ;
- . Autres services aux entreprises ;
- . Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs ;
- . Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a⁹.

- les revenus sont définis comme étant la rémunération des facteurs de production. Ce poste englobe la rémunération des salariés sous toutes ses formes, ainsi que le revenu des investissements. La rubrique "revenu des investissements" enregistre les revenus que les entités résidentes retirent de la propriété d'avoirs financiers étrangers et vice-versa. Elle se subdivise en 3 catégories :

- . revenu des investissements directs ;
- . revenu des investissements de portefeuille ;
- . revenu des autres investissements.

- les transferts courants se répartissent en deux catégories sectorielles : les administrations publiques et les autres secteurs. Ceux des administrations publiques comprennent les aides non remboursables en espèces ou en nature reçues des autres administrations publiques ou des organisations internationales. Les transferts courants privés sont essentiellement constitués des envois de fonds des travailleurs et des dons des ONG. Les transferts courants, contrairement à toutes les précédentes éditions du Manuel de la balance des paiements, sont distingués des transferts de capital inclus dans le compte de capital.

9 Non compris ailleurs

2. Compte de capital et d'opérations financières

Il a deux principales composantes :

- le compte de capital correspondant au compte de capital du SCN ;
- le compte d'opérations financières équivalant au compte financier du SCN.

Le compte de capital regroupe les transferts de capital qui comprennent les remises de dettes, les dons en biens d'équipement ou destinés à en acquérir et les acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits (achats de brevets, licences, achats d'immeubles par les ambassades).

Les principales composantes du compte d'opérations financières sont :

- les investissements directs qui comprennent les opérations financières effectuées par une entité appelée investisseur direct, lequel vise un intérêt durable tel la rentabilité ou le développement futur de l'entreprise qui reçoit l'investissement et détient dans cette optique au moins 10% des actions ou des droits de vote. Ils sont constitués des nouveaux investissements en capital, des bénéfices réinvestis et des dettes et créances entre entreprises apparentées ;
- les investissements de portefeuille qui regroupent tous les investissements internationaux réalisés sous forme d'acquisition de titres de participation ou de titres de créances, autres que ceux déjà recensés dans les investissements directs et dans les réserves (moins de 10% des actions).
- les autres investissements, constitués d'une catégorie fonctionnelle résiduelle où sont recensées toutes les autres opérations sur les actifs et passifs non classées dans les investissements directs, les investissements de portefeuille et les réserves, notamment les crédits commerciaux, les prêts ou emprunts, les utilisations des crédits du FMI, la monnaie fiduciaire et les dépôts ;
- les avoirs de réserve, constitués d'avoirs extérieurs à la disposition immédiate et sous le contrôle effectif des autorités monétaires et qui permettent à celles-ci de financer directement les déséquilibres des paiements, de réguler indirectement l'ampleur de ces déséquilibres au moyen d'interventions sur le marché des changes pour influencer sur le cours de la monnaie nationale et de parer à d'autres besoins.

